51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 28 12 JUILLET 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète . . . . 18 fr. / Edition partielle . . . . 12 fr.
ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Actes du Saint-Siège. — Actes de S. S. Pie XI, S. C. Consistoriale, S. C. pour l'Eglise Orientale, S. C. des Rites, S. Pénitencerie (Office des indulgences), 449; Commission Biblique, Diarium de la Cour romaine, 450.

Questions de science ecclésiastique. — Sans la révélation, l'homme aurait il pu découvrir les cinq preuves rationnelles de l'existence de Dieu énumérées par S. Thomas ? 450. — Pourquoi Dieu a-t-il créé l'homme, puisque cette création n'apportait rien à ses infinies perfections, et surtout sachant que l'homme commettrait le péché ? 453. — Dieu peut-il et veut-il parfois, en prévision des messes qui seront dites pour un défunt, abréger d'avance son purgatoire ? 454. — Peut-on dire qu'à la messe il n'y a pas d'immolation, mais seulement oblation de la victime autrefois immolée sur le Calvaire ? 455. — Le prix du blé fixé par le Gouvernement oblige-t-il l'acheteur en conscience et en justice ? 457.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Manuel Rocha, 458 ; dom Ch. Poulet, 460 ; abbé G. Sepiéter, 461 ; *Formes, vie et pensée*, 462 ; P. Johanns, A. Lemaire, A. Croegaert, 463 ; Ch. Lhoir, Jos. Wilbois, Jean des Marets, 464.

PRÉDICATION

Triduum d'Adoration perpétuelle. — II. L'Eucharistie, motif le plus certain de notre espérance, 385.

Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXVI. La liturgie du sacrement de l'Ordre *(suite)* : Les trois ordres majeurs, 389.

Pour la fête de la Transfiguration. — Les leçons de la fête, 392.

Les Litanies du Sacré-Cœur. — XIII. *11e Invocation :* Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus, 394. — XIV. *12e Invocation :* Cœur de Jésus, très digne de toutes louanges, 396.

Explication du Catéchisme — *32e Leçon :* Le 8e commandement, 398.

PETIT COURRIER

Q. — Quelle serait la bibliographie pour traiter cette question : « Les rapports spéciaux de la Sainte Vierge avec la France depuis les origines chrétiennes jusqu'à nos jours » ?

R. — C'est le sujet d'un grand ouvrage que devait publier, avant la Guerre, un prêtre du diocèse de Soissons, M. l'abbé Brulé; en 1906 il en a donné une partie : *La Sainte Vierge et la France contemporaine*, in-12 de 208 p., Abbeville, Paillart (cf. *Ami* 1906, p. 573). — En 1900 a paru chez Desclée, à Lille, *La Reine de France, De Tolbiac à Lourdes*, par le colonel Henri de Ponchalon, in-4o de 300 p. (cf. *Ami* 1900, p. 247). — En 1908, *Marie Reine de France par droit d'héritage, de conquête et d'élection*, par l'abbé Fuzier, Blois, Bureaux du « Propagateur des Trois *Ave Maria*. » — A leur défaut, voir Duhaut, *Marie protectrice de la France*, 0 f. 75, Paris, Gabalda ; — Bernard St-John, *L'Epopée Mariale en France à travers les âges*, in-8, 9 f., Paris, Beauchesne ; — abbé Jos. Lémann, *La Dame des Nations dans l'Europe catholique*, 2 vol. in-12, 12 f., Gabalda ; — S. Coubé, *Gloires et bienfaits de la Sainte Vierge*, in-8, 12 f, Paris, Lethielleux ; — Cordonnier, *Le Royaume de Marie*, 12 f., Paris, Librairie Saint-Paul.

Q. — L'*Ami* voudrait-il : 1o me dire s'il y a une sainte *Virginie*, et 2o m'indiquer une traduction française de la Règle de S. Benoît ?

R. — Ad I. Nous n'en trouvons pas dans les Tables des *Acta Sanctorum*. Celles des *Petits Bollandistes* traduisent par « Virginie » le nom latin de sainte *Virgana*, Viergue, ou Vierge, ou Verge (Ste-Verge, commune des Deux-Sèvres), ber-

gère du Poitou honorée le 31 janvier et dont on ne sait que les miracles opérés à son tombeau.

Ad II. *La Règle de S. Benoît,* **texte latin traduit et annoté par des fils du saint Patriarche, in-12 de XLVIII-192 p., 9 f., Paris, Lethielleux, et Desclée, de Brouwer et Cie ; — dom Guéranger,** *La Règle de S. Benoît,* **in-32 de 260 p., 3 f. 75, Tours, Mame.**

Q. — Pourriez-vous me dire s'il existe les Quatre Evangiles réunis en un seul volume d'un prix abordable (c'est pour donner à des enfants) ?

R. — **Lesêtre,** *L'Evangile,* **d'après les quatre Evangélistes harmonisés en un seul récit, in-18 de 384 p., illustré de 150 grav., 4 cartes et 2 plans, 2 f., cartonné 3 f., Paris, Lethielleux. — S'il s'agit des Evangiles séparés, vous avez** *Les Saints Evangiles,* **trad. par Fillion, in-18 de 256 p., 1 f. 25, cartonné 1 f. 75, Paris, Letouzey.**

Q. — Je voudrais bien avoir quelques livres sur « la question sociale » à l'usage d'un Cercle d'études dont les membres sont loin d'être des intellectuels...

R. — **Prenez les** *Notions de Sociologie* **du P. Henri du Passage, 10 f., Paris, de Gigord ; — la trad. fr., avec table analytique et commentaires, de l'encyclique** *Quadragesimo anno* **par l'Action Populaire, 5 f., Paris, Spes ; — le** *Catéchisme d'Economie politique et sociale* **de Louis Cousin, 12 f., Paris et Lyon, Vitte.**

Q. — Je suis abonné à l'*Ami du Clergé* depuis de longues années et je conserve avec soin tous les numéros ; mais pour utiliser mes collections, j'espère voir bientôt paraître la Table décennale des matières : la dernière, si je ne me trompe, s'arrête à la fin de 1923. La suivante a-t-elle déjà paru ? Je ne l'ai pas remarquée...

R. — **La Table décennale de 1924 à fin 1933 est en cours d'impression. Mais nous ne croyons pas pouvoir la terminer avant les derniers mois de 1935.**

Q. — L'Eglise russe orthodoxe et l'Eglise anglicane possèdent-elles le véritable sacerdoce ?

R. — **La validité de l'ordination des évêques russes orthodoxes n'a jamais été contestée par personne. Au contraire, la bulle** *Apostolicæ curæ* **du 13 septembre 1896 a solennellement déclaré invalides les ordinations anglicanes.**

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un livre d'instructions à la fois doctrinales et pratiques sur les *Sacrements ?*

R. — **Plat,** *52 Prônes sur les Sacrements,* **in-8, 14 f., Paris, Lethielleux ; — notre** *Prédication* **de 1931 et de 1926 (chaque année, en fascicules, 10 f., port en sus).**

Page 202 : Il existe une confrérie, plusieurs fois séculaire, en l'honneur de S. Jean-Baptiste à Carcans (Gironde). Elle est toujours très florissante, grâce à la fidélité de la région médocaine et landaise. Ses statuts anciens ont été perdus ; ils ont été refaits en 1875 et approuvés par l'Archevêché de Bordeaux.

Une « Archiconfrérie S. Jean-Baptiste pour les enfants malades et la délivrance des jeunes mères » est établie dans l'église St-Jean-Baptiste de Laigle (Orne). On trouvera là des images, médailles et statuettes du saint, ayant touché à ses reliques.

— Page 209 : L'adresse actuelle du Général des Servites est Rmo Padre Generale dei Servi di Maria, 20, via San Marcello, Roma 101. Mais en France, pour obtenir tous renseignements concernant l'Ordre des Servites, le Tiers Ordre et la Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, il est plus facile de s'adresser au R. P. Hildebrand Grannec, O. S. M., 10, rue Deschamps, à St-Gratien (Seine-et-Oise).

On sait que les Servites ont été fondés en 1233. Pour fêter leur VIIe centenaire, un Congrès Marial Servite aura lieu à Paris les dimanche 18, lundi 19 et mardi 20 novembre prochain. De grandes cérémonies auront lieu à N. D. de la Croix de Ménilmontant et à Saint-Sulpice, avec le concours d'orateurs de marque et la présence d'éminents prélats.

Ensuite, dans un cadre plus intime et plus restreint, des séances d'études et des rapports auxquelles sont conviés spécialement tous ceux qui désirent mieux connaître les Servites et mieux approfondir le culte de N.-D. des Douleurs, dévotion qui de plus en plus, sous mille formes, se retrouve au fond des âmes de nos contemporains.

Pour renseignements, écrire au P. Grannec.

Francis JAMMES. — **Le Crucifix du Poète. — In-16 de 168 p., 25 f. — Editions Maurice d'Hartoy, 95, rue de la Pompe, Paris 16e.**

Ce beau volume, édité luxueusement (ce qui explique son prix relativement élevé), appartient à la collection « Les Maîtres du Style ». Francis Jammes est un maître du style : de plus il est chrétien, il est mystique. Dans son *Crucifix du Poète* l'inspiration religieuse s'affirme plus profonde et plus directe que dans aucune de ses autres œuvres et développe « une sorte de méditation lyrique sur le mystère de la Rédemption. »

Un bref préambule salue le bois de la Croix, d'où vient au pécheur le salut éternel. Puis, c'est « le corps du Christ » lui-même que le poète admire, médite, scrute dans la signification de ses moindres gestes, ce pendant que le Sauveur porte sa croix et marche vers le Calvaire. Symbolisme mystérieux et sanctifiant de toutes les plaies adorables du Rédempteur, martyre du front et des oreilles, des joues et du cou, de l'épaule et des bras, des genoux et des pieds ! Enfin, les sept paroles du Christ en croix tirent du cœur du poète une réponse filiale qui s'exprime en d'émouvantes prières.

L'art atteint ici sans effort un sommet de perfection : il est ici prière et contemplation. La prose de Francis Jammes est une poésie incomparable.

R. DELAUBRY. — **Saint Jean Bosco. — Brochure de 62 p., avec couverture en couleurs et nombreuses illustrations, 2 f. — Paris et Lyon, Vitte.**

Ecrite par un jeune qui sait parler aux jeunes, cette brochure raconte en un style simple la vie du petit paysan qui devint le prodigieux conquérant d'âmes dont l'Eglise vient de faire un Saint.

« Petit paysan et bambin du Patro, Croisé de l'Hostie et Jociste de demain, et toi, Scout aux nombreuses B. A., prends ce livre. C'est le portrait de ton modèle. C'est l'histoire d'un humble prêtre et d'un des plus grands amis de la jeunesse, de quelqu'un qui a redit, tout au long de sa belle vie, la parole du Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Abbé L. BÉCHET. — **Mois de Marie de sainte Bernadette. — In-12 de 160 p., 7 f. 50. — Bonne Presse du Midi, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).**

« Curé d'une modeste paroisse rurale, j'ai remarqué que les fidèles... venant assister aux exercices du Mois de Marie font souvent un réel sacrifice... Fatigués des labeurs de la journée, les bons chrétiens viennent en leur église pour prier et chanter en l'honneur de la Vierge Marie. Ils sont las et n'ont pas besoin d'entendre de longues et fastidieuses dissertations philosophiques sur la gloire et les grandeurs de la Sainte Vierge... ; quelques pages simples, rappelant les principaux traits de la vie de notre Mère du Ciel, soulignant ses vertus, doivent suffire. C'est le but que j'ai eu en écrivant ces humbles feuillets, désireux d'être agréable à mes paroissiens et de rendre service à quelques confrères qui pensent comme moi... » Ainsi parle l'auteur. Nous n'ajouterons que quelques mots à cette présentation. Chaque « jour » de son *Mois de Marie* comporte une très brève lecture sur un point de la vie et des vertus de Marie, avec une application parallèle à la vie de sainte Bernadette, et le tout se termine par une courte prière.

M. l'abbé Béchet a pleinement compris et réalisé ce qu'il fallait pour des paroisses de campagne. Nous

(Voir la suite p. 222)

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

CHAUFFAGE DES EGLISES
ET SALLES D'ŒUVRES
par L'AEROTHERME "ETNA"
breveté S. G. D. G. (air chaud pulsé)
NI EAU, NI VAPEUR, AUCUN RISQUE DE GELEE

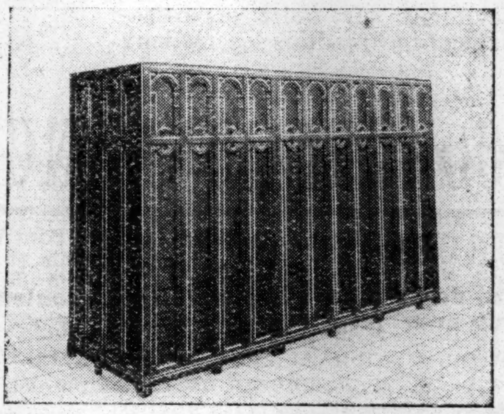

Aucun organe mécanique, absolument silencieux
16 numéros de toutes puissances pouvant chauffer
20.000 m³ à + 12° par grands froids avec 1 seul appareil
Chauffe au coke à 170 fr. la tonne ou au mazout (fuel)
Consommation excessivement réduite et inégalée
3000 m³ chauffés avec 340 fr. pour 15 dimanches.
Peut se placer { Dans l'église même avec chargement de l'extérieur ou de l'intérieur (gravure)
Dans une pièce attenante ou à l'extérieur de l'édifice avec bouches.
En sous-sol en remplacement d'un calorifère à air chaud, utilisons les gaines
— Prix à partir de 4.800 fr. — Grandes facilités de paiement —
Nombreuses références et attestations sur demande
Précisez cube à chauffer : donnerons prix forfaitaire par retour du courrier sans engagement.
D. GUIGUET, Ing. Const., CHALON-s-SAONE (S.-&-L.)
Maison de confiance, 40 ans d'existence.

CARTON & MOTTE FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
——— MAISON FONDÉE EN 1850 ———
Toutes statues — Toutes tailles

CHRISTS POUR MISSIONS
Haut^r 25 °/° — Emballage *franco*.
Echant. gratuit. — Plastique Ivoiré **1 fr. 10**

STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES
Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 °/°
Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Tarif et échantillons gratuits sur demande.

OMNIGRAPH
marque internationale : D. A. D. O.
pour
COURS, LEÇONS, TRACTS
irréprochablement à 200 exemplaires par épreuve. L'OMNIGRAPH s'ouvre comme un album ; fonctionne sans stencil ni encrage. On applique le texte et l'on tire sans rouleau par simple adhérence des feuilles.
Rien des mastics
Remboursement sans discussion dans la huitaine en cas de non-convenance. Voilà une garantie formelle. Références dans le monde entier et sous les climats les plus divers. Partout où s'exerce l'action chrétienne, l'OMNIGRAPH est le précieux auxiliaire du prêtre, du missionnaire, du professeur pour leur enseignement. De nombreuses lettres de remerciements en font foi. Prix en 21×31 cm utiles : **70 fr.** ; le même à 2 plaques : **100 fr.** (recommandé). Port 6,75.
A. PROUX, fab^t, O. I. ✪
9, rue N.-D. de Lorette, PARIS (9^e).

POUR DÉSHERBER
cours, jardins, parcs, tennis, boulodromes, chantiers, dépôts, cimetières
rapidement, radicalement, sans fatigue, sans dangers.
L'HERBICIDE OCCYSOL
est le plus sûr et le moins cher.
Demander l'intéressante notice et tarifs à :
L'OCCYSOL, 9, quai de Javel, **GRENOBLE**
Conditions spéciales à MM. les Ecclésiastiques.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries

FABRIQUE de

MOBILIER D'EGLISE

Maison entièrement spécialisée, fondée en 1875

C. LENCLOS, rue de la Gare, BEUVRY (P.-de-C.).

Prix défiant toute concurrence.

FALCE doreurs, quai du Pont-Neuf, 50, TOURS, pr diocèses Ouest-Sud; à THIEUX, S.-et-M., pr Est-Nord. Dor. argent. Objets du Culte.

ORGUES AMÉRICAINS

à air aspiré, **MARQUE « CÆCILIA »**

2 jeux ½,	chêne verni,	10	reg.	transp.	2.800 fr.
3	»	»	»	14	»	» 4.100 fr.
4	»	»	»	16	»	» 4.500 fr.

Harm. Alexandre 1 jeu — occasion — 4 octaves fixe 450 fr. ———— *Facilités de paiement.*

L. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

COURS CATHOLIQUE

18, rue de Varenne, PARIS

Directeur : Monsieur l'Abbé THOMAS, ancien élève de l'Ecole des Carmes. Licencié ès-lettres. Licencié de philosophie.

Le Cours catholique est une école d'Enseignement par Correspondance spécialisée dans la préparation à la Session d'Octobre du Baccalauréat.

Le Comité de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne a encouragé l'initiative du Cours catholique et l'a recommandé dans "l'Enseignement Chrétien".

Notre prospectus vous renseignera complètement sur notre organisation, qu'on doit connaître et qu'il faut faire connaître dans les milieux catholiques.

BACCALAURÉAT PAR CORRESPONDANCE

VINS DE MESSE

La première oeuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier

37, rue Hermite, NANCY

Déplacement et devis gratuits sur simple demande. Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER. Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références.*

LOURDES **Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont Vieux, près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée.* Albert ABADIE. *Prix modérés.***

SOCIÉTÉ DE S. JEAN L'ÉVANGÉLISTE -- DESCLÉE & Cie

PARIS — TOURNAI (Belgique) — MARSEILLE

Vient de paraître

PSALTERIUM BREVIARII ROMANI

CUM ORDINARIO DIVINI OFFICII

jussu

SS. D. N. PII PAPÆ X

novo ordine per hebdomadam dispositum et editum

Editio post typicam.

Edition en forts caractères, très commode, ne renvoyant à l'Ordinaire que pour les Temps spéciaux : Avent, Carême, Passion et Temps pascal.

N° 36 — Un volume in-18 (16 1/2 × 10 cm) de 362 pages en noir et rouge sur *papier indien*.

Broché, 11 fr. — Pégamoïd noir, coins ronds, tranche rouge, 15 fr. — Idem tranche dorée, 18 fr.

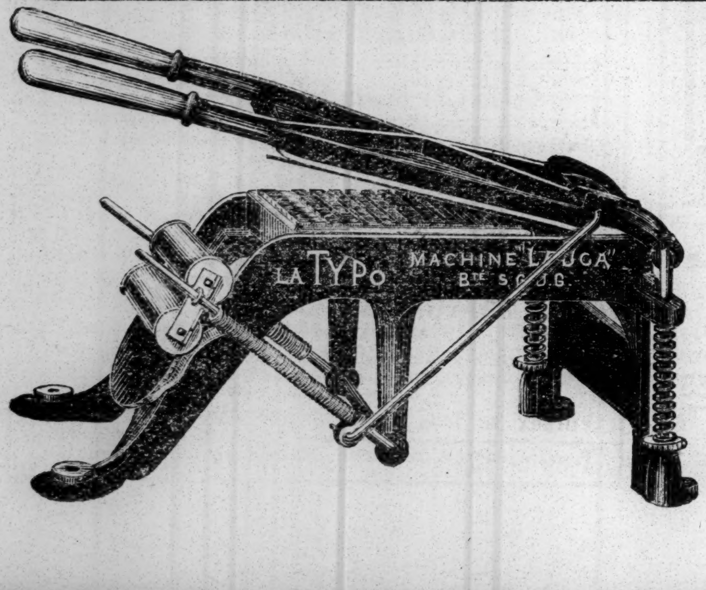

Imprimez vous-même

vos Bulletins paroissiaux — Programmes de séances récréatives et autres — Invitations, etc..., avec la **TYPO-LAUGA, Machine à imprimer B. S. G. D. G.,** à **ENCRAGE** et **TOUCHE** des **ROULEAUX AUTOMATIQUES,** employant les **caractères d'imprimerie en métal** (inusables).

Economie de **80 0/0**

Tirage ***illimité*** de 5 à 600 exemplaires à l'heure

Modèles depuis Frs **450**

Etab. **NICAISE,** **4, rue Jean-Pierrot, EPERNAY (Marne).**

Ami du Clergé du 12 juillet 1934

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Triduum d'Adoration perpétuelle. — II. L'Eucharistie, motif le plus certain de notre espérance, 385.
Cours de prônes sur la Liturgie. — XXXVI. La Liturgie du sacrement de l'Ordre *(suite)* : Les trois ordres majeurs, 389.
Pour la fête de la Transfiguration. — Les leçons de la fête, 392.
Les Litanies du Sacré-Cœur. — XIII. *11e Invocation :* Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus, 394. — XIV. *12e Invocation :* Cœur de Jésus, très digne de toutes louanges, 396.
Explication du Catéchisme. — *32e Leçon :* Le 8e commandement, 398.

TRIDUUM D'ADORATION PERPÉTUELLE

II

L'EUCHARISTIE, MOTIF LE PLUS CERTAIN DE NOTRE ESPÉRANCE

Mes frères,

Nous avons vu hier comment la Sainte Eucharistie nous présente l'objet le plus élevé de notre foi, mais j'ai ajouté qu'elle est encore notre motif le plus certain d'espérance.

Parmi les vases sacrés qui la recueillent, qui la contiennent, après l'ostensoir ou la « monstrance » présentant Jésus à nos adorations, nous trouvons le calice s'emplissant tous les jours du Sang précieux versé, dit la liturgie, pour la rémission des péchés. C'est de l'Eucharistie, motif d'espérance, que je voudrais vous entretenir aujourd'hui. Je voudrais considérer tout d'abord la nature de l'espérance chrétienne, puis, quand nous l'aurons bien définie, vous montrer dans le sacrement de nos autels le gage assuré sur lequel cette espérance chrétienne peut se baser définitivement, avec la certitude de ne point être confondue. Telles seront les deux parties de cette méditation.

I. — *La nature de l'espérance chrétienne*

Qu'est-ce donc que l'espérance ? L'espérance est un nom qui revient, dans nos traités de théologie, à deux endroits différents : l'espérance est une passion et elle est une vertu ; l'espérance, en tant que passion, est cet ébranlement de notre sensibilité, cette émotion de nos nerfs qui tend toutes nos énergies vers un but à atteindre. Comme vertu, elle est une disposition de notre volonté, orientant tous nos désirs vers un rêve qui nous apparaît assez beau, assez grand, assez doux, pour que nous nous contentions d'en vouloir la réalisation, et d'ailleurs un rêve qui nous apparaît comme possible, malgré ses difficultés.

Ainsi, quand on analyse cette notion d'espérance, la première chose qui nous frappe, c'est que l'objet de l'espérance doit être un bien, c'est une richesse à acquérir, c'est une affection à gagner, c'est une chose où nous trouverons au moins une parcelle de bonheur et que nous voulons atteindre pour que cette parcelle soit à nous.

Et dès lors, m. f., je n'ai pas besoin de vous dire que tous, nous passons notre vie à espérer. Espérer, c'est vouloir être heureux. Dites-moi donc ce que nous voulons tous, si ce n'est pas cela précisément ? Dites-moi donc ce que nous cherchons tous, si ce n'est précisément à nous coucher le soir un peu plus heureux que nous nous étions levés le matin ? Certes nos journées sont bien différentes. Nous avons l'air de poursuivre en apparence des buts très divers et parfois même très opposés ; dans la réalité des choses, nous sommes tous, non pas des chercheurs d'or sans doute, mais des chercheurs de bonheur.

Et il y a des matérialistes qui ont émis la prétention de nous guérir de cette maladie ; il y a des matérialistes assez orgueilleux pour nous dire : « Mais agir de la sorte, afin de trouver toujours une récompense à son action, c'est un mobile inférieur dans la vie. C'est bon pour des enfants d'agir pour une récompense ; vous, à mesure que vous vous élèverez dans l'humanité, agissez par désintéressement, agissez par devoir ». Et ils ont fait un reproche au catholicisme de promettre à tous nos actes de vertu les récompenses que nous dirons tout à l'heure, mais que je veux nommer dès maintenant : les récompenses du ciel.

Faut-il donc que nous oscillions toujours entre ces deux extrêmes : la bassesse ou l'orgueil, quand nous nous éloignons du catholicisme ? Vous voulez faire agir les hommes sans aucun désir de récompense, sans leur promettre la réalisation d'aucun bonheur, sans laisser dans leur cœur ce ferment d'espérance ? Insensés ! mais vous ne connaissez donc pas l'humanité ? Vous ne savez donc pas que, malgré vos préceptes, l'homme demeurera toujours un grand enfant ? L'expérience ne vous a donc point démontré que, du jour où vous supprimez, dans une vie humaine, la soif du bonheur, ce jour-là, vous avez tué toute activité possible ? Il y aurait quelque chose de bien meilleur, de plus pratique et de plus utile à faire : puisque vous ne pouvez pas empêcher les hommes de travailler pour être heureux, tâchez donc de les guérir de la faiblesse et de l'erreur où ils tombent si souvent, en plaçant mal l'objet de leur bonheur et le rêve de leurs espoirs inassouvis.

L'objet de l'espérance, c'est d'abord un bien. Mais ce ne doit pas être, m. f., un bien quelconque. Il faut que ce soit un bien difficile et un bien désiré, voulu. Car, dites-moi, espérez-vous dîner ce soir ? Non, n'est-ce pas ? Vous ne l'espérez point, parce que vous en êtes moralement sûrs, parce que la Providence maternelle de Dieu a si bien fourni à tous les besoins de votre vie que

vous rentrez dans cette catégorie heureuse des humains qui sont à peu près sûrs de faire leurs deux ou trois repas par jour. Non, vous n'espérez pas dîner ce soir, car ce n'est pas un bien difficile à atteindre.

Mais il y a, dans Paris, des gens qui l'espèrent. Il y a des mères de famille, à l'heure où je parle, qui cherchent du pain pour leurs enfants et qui, dans leurs démarches, dans leurs fatigues, sous la pluie, malgré les refus, conservent leur courage, parce que ce suprême espoir leur reste : celui de trouver, dans une heure ou deux, ou du travail, ou une âme assez compatissante pour qu'elles rentrent ce soir avec un peu d'argent au logis, un peu de pain pour leurs enfants.

Et j'ai voulu prendre cet exemple, parce qu'il est le plus typique de tous, mais ce n'est qu'un exemple évidemment.

L'objet de notre espérance, si nous voulons que ce soit vraiment une espérance humaine, tâchons de le placer très haut, puisque, je vous le disais tout à l'heure, c'est l'espérance qui stimule l'activité. Oui, soyons exaltés dans nos espérances. L'exaltation, c'est un mot que nous avons réussi à rendre méprisable et faux. L'exaltation! Nous avons jeté sur ce mot un discrédit dont il est possible qu'il ne se guérisse pas, et pourtant c'était un beau mot de notre langue, c'était un sentiment qu'il aurait fallu, au contraire, conserver avec soin. Etre exalté, au sens étymologique et profond du mot, qu'est-ce donc? C'est avoir des ailes, c'est avoir un rêve divin, c'est voler vers ce rêve.

Hélas ! je sais fort bien qu'à l'heure actuelle c'est une maladie dont nous ne sommes plus menacés. Les rêves ailés, nous ne les connaissons plus. Il y a longtemps que les sceptiques, que les dilettantes, que les hommes pratiques ont coupé les ailes à tous nos rêves ; et si vous consultiez aujourd'hui le cœur d'un jeune homme, et parfois même de beaucoup de jeunes filles, vous n'auriez pas à leur dire : « Mon enfant, ne visez pas si haut ! » Vous seriez plus dans la vérité si vous leur conseilliez de ne pas rester à ce point terre à terre et d'essayer de s'élever quelque peu.

Objet de l'espérance : un bien ; objet de la noble espérance : un bien élevé et supérieur. Mais il faut que l'objet de l'espérance soit encore un bien possible ; car si le rêve est tellement haut que nous n'ayons en notre pouvoir aucun moyen de le réaliser, s'il est tellement céleste qu'il soit, de toutes façons, disproportionné avec nos ressources, alors l'exaltation prendra le sens médiocre que nous lui avons à peu près uniquement réservé. Ce ne sera plus de l'espérance et du rêve, ce sera de l'illuminisme, du délire et de la folie.

Ayant défini de la sorte la nature de l'espérance, examinons maintenant son objet.

Rappelez dans votre mémoire l'acte que vous avez si souvent répété : « Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance que vous me donnerez, par votre miséricorde, votre grâce en ce monde et votre gloire dans l'autre ! » Pauvres petits mots que ceux-là : « Votre grâce en ce monde et votre gloire dans l'autre ! » Pauvre petite formule, n'est-ce pas ? C'était bien la peine que je hausse le ton pour définir l'espérance, si je devais ensuite en donner la forme concrète dans une formule aussi maigre : « Votre grâce en ce monde et votre gloire dans l'autre ! » C'est peu de chose, n'est-ce pas ?

Pensez-vous que ce soit vraiment peu de chose ? N'est-ce pas là au contraire le souverain bien, puisqu'il n'y a rien au-dessus de l'amour de Dieu en ce monde ?

Voyons un peu. Biens de ce monde, comme les hommes sont habitués à vous nommer, dites-moi qui vous êtes.

Vous êtes la richesse d'abord. Si grande, si douce, si rare, que j'ai eu tort de dire tout à l'heure que nous n'étions point des chercheurs d'or, car nous le sommes tous, en effet. Richesse, vous êtes un bien de ce monde, le plus grand bien.

Oh ! si vous pouviez parler, riches désolés, riches ennuyés, riches détestés, riches enviés, riches malades, riches obscurs, riches en deuil, riches sans enfants, riches sans famille, sans avenir, sans foyer, si vous pouviez parler, riches qui ne pouvez plus rien faire de vos richesses, parce que vous en avez épuisé toutes les caresses, que vous en avez vu le néant et que maintenant c'est fini ! Riches, c'est à vous que j'en appelle pour juger la richesse ; elle ne vous a pas rendus complètement heureux. Donc elle n'est pas le souverain bien. A un autre maintenant.

Après la richesse, le pouvoir, ce que nous appelons la gloire. Mais ne parlons plus de gloire aujourd'hui, parlons de célébrité, parlons de popularité. Vous qui détenez le pouvoir, vous qui êtes célèbres, vous dont tout le peuple prononce le nom, dites-moi, êtes-vous heureux ? Etes-vous aimés ? Etes-vous fiers de vous ? Etes-vous sûrs de votre œuvre ? Si vous dépouilliez, pour un instant, le masque impassible ou joyeux qu'il vous plaît de promener au milieu de votre peuple, auriez-vous le courage de répondre que vous êtes parfaitement heureux ?

Et pourtant il est possible que vous l'ayez désiré, ce pouvoir, il est possible que vous ayez subordonné à cette envie, à cette espérance du pouvoir, toute votre vie et toutes vos actions ; il est possible que vous ayez connu, le jour où vous y êtes entré, un moment d'ivresse, un moment d'ivresse bien vite passé, n'est-ce pas ? Oui, car vous avez bien vite senti, du moins je l'espère pour vous, que le pouvoir, la célébrité, comme l'or, est une vanité, que le pouvoir ne fait pas les foyers, que le pouvoir n'assure pas l'avenir et qu'on peut être le chef d'un grand peuple sans se sentir le cœur rasséréné. Encore un bien de ce monde qui n'est pas le souverain bien. J'en appelle aux puissants, après en avoir appelé aux riches. A un autre maintenant.

Pas d'or, pas de pouvoir, que reste-t-il ? Je vais parler très simplement, m. f. Comme bonheur

humain, il reste l'amour. Encore un mot que nous avons flétri. Encore un nom de notre langue que vous n'avez peut-être pas entendu tomber de cette chaire sans étonnement et sans scandale. Encore un nom de notre langue, pourtant, qu'il faut conserver ; car, si nous en étions réduits à ne plus pouvoir employer que les expressions qui n'ont pas été profanées, nous n'aurions qu'une chose à faire : nous taire et descendre de chaire.

Il reste donc comme grand bonheur et comme grand bien en ce monde l'amour humain. Je n'ai pas besoin de vous dire duquel je parle, je parle de celui qui est raisonnable, de celui qui est béni, de celui qui est légitime, de celui qui est saint; les autres, vous me ferez l'honneur de penser que je n'y ai même point fait allusion.

Eh bien ! celui-là, amour béni de la famille, joie sainte du foyer et des enfants, amour béni encore de ce foyer agrandi qui s'appelle la patrie, celui-là est le souverain bien ; c'est le plus grand de tous. Quand on l'a goûté, ne serait ce qu'un jour, c'est assez pour que le cœur ne puisse plus se le rappeler jamais sans émotion et sans vibrer. Qu'a-t-il donc, l'amour humain, pour que je ne le déclare point le souverain bien ? Qu'a-t-il donc d'imparfait ?

Je ne dirai qu'une chose : l'amour humain, si béni, si légitime, si doux et si rare qu'il soit, l'amour humain a une grande faiblesse : c'est qu'il passe, c'est qu'on meurt même quand on s'aime, c'est qu'on se sépare même quand on s'est bien aimé, c'est qu'il n'y a pas de foyer sans deuil, c'est qu'il n'y a pas de famille qui n'ait, à le bien prendre, une double maison : la maison des vivants et la maison des morts. Oui, nous avons tous une demeure, et cette demeure, étroite et sévère, c'est celle où dorment, avec nos aïeux, peut-être nos petits-enfants.

Amour humain, j'ai cru d'abord, en t'apercevant, que tu serais le suprême bonheur, que tu pouvais devenir par conséquent le suprême objet de mon espérance ; amour humain, je t'ai regardé vivre et je t'ai vu mourir si promptement qu'il a bien fallu dire que, toi encore, tu étais trop petit pour mon cœur d'homme !

« Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance votre grâce en ce monde. » Mon Dieu, puisque je ne goûterai pas le souverain bien de l'or, du pouvoir ou de l'amour humain, puisque de tous ces biens, le plus exquis, le plus profond et le plus doux c'était l'amour d'ici-bas, et puisque notre amour n'avait peut-être que ce défaut de passer trop vite, mon Dieu, si vous me donniez votre éternel amour ! Mon Dieu, si je rêvais votre indéfectible charité ! Mon Dieu si, votre grâce en ce monde, c'était bien en effet le souverain bien ! Je ne le comprenais pas tout à l'heure, mais il me semble que j'y entre un peu maintenant. Oui, le souverain bien, c'est votre grâce en ce monde, puisque la vraie richesse, la seule puissance, l'unique amour ne le sont pas. Oui, le souverain bien, c'est votre gloire dans l'autre, c'est-à-dire votre grâce agrandie, devenue rayonnante et éternelle.

Ainsi l'espérance chrétienne est bien nommée : espérance, puisqu'elle a pour objet le bien souverain de la grâce et de la gloire. Seulement, m. f., comment la juger, cette espérance chrétienne ? Ce que je viens de dire est il un rêve, oui ou non ? Après avoir assombri même les choses les plus éclatantes de ce monde, est-ce devant une illusion que je vous ai conduits ? L'espérance chrétienne est-elle un objet abordable ? Pouvons-nous croire, mon Dieu, que vous, souveraine richesse, souverain pouvoir, souverain amour, pouvons-nous croire que vous viendrez à nous ou, pour mieux dire, pouvons-nous croire que nous monterons jusqu'à vous ? Sommes-nous des illuminés ou des fous, ou bien sommes-nous seulement des sages exaltés ? — Aller à Dieu est impossible, si Dieu ne nous cherche et ne nous attire à lui.

Reste donc, après vous avoir montré la nature de l'espérance chrétienne, que je vous montre maintenant, dans l'Eucharistie, le gage certain de cette espérance.

II. — *L'Eucharistie, gage assuré de notre espérance chrétienne*

Pouvons-nous aborder à cette vie divine qui représente pour nous la souveraine richesse, l'unique pouvoir, l'indéfectible amour ?

Quand nous y réfléchissons, m. f., nous trouvons immédiatement en nous un double obstacle qui s'oppose à la réalisation de nos espérances chrétiennes. Le premier obstacle, c'est celui de nos péchés. Quand le but nous a été montré, quand nous avons aperçu, dans une illumination soudaine de la foi, le foyer vers lequel nous marchons, d'un seul regard retombant sur nous, nous voyons combien nous sommes impuissants et misérables en face de Dieu.

Nous sommes pécheurs, je vous le répète encore une fois, parce que c'est une conviction que nous n'aurons jamais suffisamment. Certes, je sais bien que nous le disons ; je pense bien que, si j'en appelais à votre témoignage, il n'y aurait pas une seule conscience ici qui ne me dise : « Oui, je suis coupable. » Mais comment le diriez-vous ? Vous le diriez sans conviction, avec le secret désir de ne pas être cru sur parole et je suis très certain que je vous froisserais si, vous entendant dire : « Je suis misérable et pécheur, » je répondais, avec l'accent de la sincérité : « Vous avez parfaitement raison ! » Immédiatement, vous commenceriez un plaidoyer, pour ne pas dire un panégyrique. Immédiatement vous introduiriez des restrictions à cette confession de misères et de péchés ; et si vous ne trouviez pas d'excuses en vous-mêmes, vous ajouteriez de suite : « Après tout, je suis comme les autres, peut-être moins que beaucoup. »

Eh bien ! il ne faudrait pas s'occuper des autres ; d'abord, ce n'est pas une consolation que de les

savoir misérables comme nous et il faudrait nous pénétrer nous-mêmes bien profondément de cette incurable misère avec laquelle nous vivons. Alors, pénétrés de notre indignité et de nos péchés, devant Dieu quelle serait notre attitude ? Oserions-nous encore monter vers lui ? Oserions-nous encore lui répéter : « Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance votre grâce en ce monde et votre amour glorieux et agrandi au ciel » ?

Non, m. f. L'homme pécheur, il faut le voir vivre dans l'histoire. Loin d'espérer en Dieu, il a peur de Dieu ; il répète avec l'Ancien Testament : « Eloignez-vous de moi, mon Dieu ! Ne m'apparaissez point, car je vais mourir, si je vous vois. Ne venez pas ! Si vous venez, ce ne peut être que pour me briser. »

Et avec l'Evangile, déjà adouci par la présence de Notre-Seigneur, l'homme pécheur, s'il ne dit plus comme dans l'Ancien Testament : « Retirez-vous de moi, car je vais mourir, » l'homme pécheur dit, avec le centurion : « Maître, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; dites seulement une parole, dites que vous accordez ma demande et mon enfant sera guéri ; mais ne vous dérangez pas pour venir chez moi. »

Tel est le sentiment de l'homme pécheur, et c'est pourquoi l'homme convaincu de sa culpabilité a essayé toujours de baser son espérance sur autre chose que Dieu. L'homme, pour retourner vers Dieu, a si profondément compris qu'il devait d'abord effacer son passé, qu'il a mis à la base de tous ses cultes le sacrifice expiatoire pour les péchés. Vous n'en trouverez pas un qui n'ait, dans ses pratiques religieuses, cette première démarche. Alors, après que l'homme a fait couler le sang des victimes, il a cru un moment qu'il était assez pur pour s'approcher de Dieu et se remettre à espérer. Seulement — je n'ai pas besoin de vous le rappeler longuement — seulement, l'homme les a sentis, ces sacrifices, toujours imparfaits. Il a eu beau les multiplier chaque jour, les faire chaque jour plus solennels et plus sanglants, l'homme continuait à douter du pardon de Dieu, et il a eu peur, dans la réalité des choses, jusqu'à l'avènement du Christ.

Alors, avec Jésus-Christ, le sacrifice véritable est venu. Jean-Baptiste, sur les rives du Jourdain, avait montré le Messie en disant : « Voici l'Agneau de Dieu qui vient effacer les péchés du monde. » Et sur le Calvaire, Jésus, au moment de répandre son sang, avait dit : « Mon Père, pardonnez-leur, non pas seulement au monde, mais même à ces bourreaux qui sont là, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » Et ainsi son dernier mot allait rejoindre celui par lequel le précurseur l'avait annoncé : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. »

Le Calvaire, l'Agneau de Dieu, pourrait-on objecter, c'est de l'histoire ancienne, c'est une chose finie. Les péchés du monde, commis jusqu'à Tibère, jusqu'à Pilate, jusqu'à Judas, sont pardonnés. Mais depuis ? — Depuis, les péchés du monde continuent à être pardonnés, l'Agneau de Dieu continue à les effacer. Non, le Calvaire n'est pas fini. Vous savez bien que le Calvaire se renouvelle sur nos autels, que le sacrifice de la messe est la répétition du sacrifice universel et unique de Jésus-Christ. Quand le prêtre se penche sur l'hostie et sur le calice, à l'heure solennelle de la consécration, vous savez bien que les paroles créatrices qu'il prononce sur le pain et le vin sont celles-ci : « Voici mon corps, voici mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour la rémission des péchés ; chaque fois que vous ferez cette consécration, faites-le en mémoire de moi. »

Et ainsi sur tous nos autels, à chaque messe qui se célèbre, Notre-Seigneur renouvelle son sacrifice et redit : « Voici mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour la rémission des péchés. »

Donc, mon Dieu, du premier obstacle qui s'opposait à notre espérance, de ce premier obstacle qui s'appelait nos misères et nos péchés, celui-là est délivré qui s'approche de l'hostie sainte et du calice consacré et qui fait verser sur sa conscience le sang rédempteur. Ah ! que ceux-là n'espèrent point qui ne connaissent pas un sacrifice efficace comme le nôtre, mais que nous, nous puissions douter, non, cela n'est pas possible ! Mon Dieu, que vous auriez alors raison de nous répéter : « Hommes de peu de foi ! »

Après nos péchés, c'est notre faiblesse qui s'oppose à la réalisation de nos espérances. Oui, à supposer même que nous soyons purifiés, qu'est-ce qu'il nous reste ? Que pouvons-nous faire qui mérite le paradis ? Nous ne pouvons rien faire. Mais si nous pouvions du moins demander, si nous pouvions prier, si nous pouvions au moins faire venir à nous le secours de Dieu, si nous pouvions crier du fond de notre misère : « Mon Dieu, venez me chercher ! Mon Dieu, attirez-moi, pour que j'aille vers vous ! » Mais nous sommes si faibles que nous ne pouvons pas même prier. C'est la parole de S. Paul : « Personne ne dit : Mon Dieu, mon Père, sans le secours de Dieu, sans sa grâce. » Ainsi, pécheurs, nous sommes impuissants à agir, impuissants à prier même. Mais nous avons l'Agneau qui efface les péchés du monde. Aurions-nous par hasard en Jésus-Christ celui qui peut prier pour nous, celui qui parle à Dieu à notre place ?

Oui, nous avons en Jésus-Christ non pas seulement la victime, mais le prêtre éternel. Ecoutez S. Paul : « Il est toujours vivant pour intercéder pour nous ; glorieux et ressuscité au paradis, il montre au Père ses cicatrices, les blessures qu'il a reçues pour nous, pour notre rachat et, les bras étendus, sa prière glorieuse mérite de Dieu la grâce de nos prières imparfaites. » Il est toujours priant pour nous, glorieux dans sa vie ressuscitée ; mais ce n'est pas assez dire ; il est toujours priant pour nous immolé dans sa vie sacramentelle et cachée Le sacrifice de la messe est propitiatoire, oui, mais n'avez-vous pas appris dans

votre catéchisme qu'il a encore un effet impétratoire, caractéristique ? L'Agneau de Dieu, sur nos autels, ne se contente pas d'effacer les péchés du monde, mais encore il remercie, demande et adore pour nous. Oui, il adore pour nous, puisque nous ne pourrions pas le faire d'une manière assez noble et assez digne Il remercie pour nous, puisque nous ne pourrions pas trouver de paroles assez ferventes. Il demande pour nous, puisque nous ne pourrions pas formuler des supplications assez touchantes. Oui, certes, nous serions à plaindre si nous étions réduits à adorer Dieu tout seuls et à lui présenter nos suppliques tout seuls : nous serions si maladroits, nous serions si troublés, nous serions si hésitants et notre langue serait si imparfaite !

* *

M. f., ayons confiance, puisque nous croyons au sacrement de l'Eucharistie, puisqu'il a été le plus haut objet de notre foi, puisque par cette affirmation nous avons laissé loin derrière nous tous ceux qui étaient imparfaits dans leurs croyances.

Et quand il nous semblera difficile de dire à Dieu merci pour tous les dons que nous avons reçus de lui, prions Jésus de le faire pour nous ; et quand nous aurons à obtenir des bénédictions et des secours que, tout seuls, nous serions incapables de formuler, songeons que le Dieu de l'Eucharistie est là qui ne cesse d'intercéder pour nous et ayons recours à lui. Alors, la parole qui est souvent, dans l'Evangile, appliquée à la foi, nous pourrons l'appliquer à nous-mêmes : « Vous êtes bienheureux, parce que vous avez cru. » A nous, le Christ intérieurement pourra répéter : « Vous êtes bienheureuses, âmes chrétiennes, non pas seulement parce que vous avez cru en moi, mais parce que vous avez eu en moi une inébranlable espérance ! » Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XXXVI

LITURGIE DU SACREMENT DE L'ORDRE *(suite)*

Les trois ordres majeurs

Mes frères,

La collation des ordres mineurs terminée, l'évêque chante une cinquième collecte suivie d'une cinquième leçon, puis, revenant à son fauteuil au milieu de l'autel, il confère le premier des ordres sacrés, ou majeurs : le sous-diaconat. Cet ordre et les suivants : le diaconat et la prêtrise, sont ainsi appelés parce qu'ils exigent de ceux qui les reçoivent une plus grande science et une plus grande sainteté ; ils les mettent en contact plus immédiat avec le saint autel, les font participer davantage à la célébration du saint sacrifice ; ils leur imposent enfin des obligations plus redoutables. Aussi l'Eglise n'y admet que ceux dont la conduite est irréprochable, et c'est pour s'en assurer qu'avant l'ordination au sous-diaconat, au diaconat et à la prêtrise, elle fait publier dans leurs paroisses respectives les noms des aspirants à ces différents ordres. « Si vous veniez à connaître, dit-elle aux fidèles, qu'il y eût dans la personne de ce clerc ou dans sa vie quelque empêchement à la réception des ordres sacrés ou quelque défaut notable qui fût contraire à la sainteté de l'état ecclésiastique, vous seriez obligés en conscience de le déclarer à nous ou à ses supérieurs ecclésiastiques. » Et elle ajoute : « Nous recommandons cet ecclésiastique aux prières de tous les fidèles, afin qu'étant en tout digne de sa vocation, il travaille efficacement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. »

I

Les clercs qui doivent recevoir le sous diaconat se présentent devant l'évêque revêtus de l'amict, de l'aube serrée par un cordon. Sur le bras gauche ils portent un manipule et une tunique, et de la main droite ils tiennent un cierge allumé. A l'appel de l'archidiacre, ils se rangent devant le pontife. Celui-ci leur adresse l'avertissement suivant qui leur rappelle les engagements redoutables qu'ils vont contracter et les invite à réfléchir une dernière fois avant de les assumer pour toujours : « Mes chers enfants, sur le point d'être élevés à l'ordre sacré du sous-diaconat, considérez attentivement et pesez bien le fardeau dont vous voulez aujourd'hui spontanément vous charger. Car jusqu'à présent vous êtes libres, il vous est permis de porter vos vues dans les engagements du siècle. Mais si vous recevez cet ordre, vous ne pourrez plus désormais revenir sur votre détermination, vous serez pour toujours attachés au service de Dieu ; il est vrai que servir Dieu, c'est régner. Avec son secours, il vous faudra garder la chasteté et être toujours assujettis au service de l'Eglise. Il est encore temps, réfléchissez-y bien, et s'il vous plaît de persévérer dans votre pieux dessein, au nom du Seigneur, approchez. »

Grâce à Dieu, les clercs auxquels le pontife s'adresse n'ont pas attendu ce moment pour réfléchir. Pendant de longues années, ils ont prié pour connaître la volonté de Dieu, ils ont consulté les dévoués directeurs du Séminaire qui tiennent sa place auprès d'eux, ils ont éprouvé leurs forces et leur courage. Aussi répondent-ils résolument à l'invitation de l'évêque en faisant le pas qui, de façon irrévocable, va les séparer du monde.

Aussitôt a lieu une cérémonie des plus impressionnantes. Ceux qui doivent être ordonnés diacres et prêtres viennent se joindre aux futurs sous-diacres et se prosternent de tout leur long sur le pavé du sanctuaire, signifiant par là qu'ils sont morts au monde et à toutes ses espérances. L'évêque, de son côté, se retournant vers l'autel, tombe à genoux avec toute l'assistance et invoque en faveur des ordinands toute la cour céleste en récitant les litanies des saints. Avant de les ache-

ver, il se lève et, mitre en tête et crosse en main, se tourne vers les ordinands toujours prosternés et trace sur eux plusieurs signes de croix en disant : « Daignez bénir... daignez bénir et sanctifier... daignez bénir, sanctifier et consacrer ces élus. » Et toute l'assistance de répondre : « Nous vous en supplions, Seigneur. »

Les litanies terminées, les futurs diacres et les futurs prêtres se retirent, les sous-diacres seuls restent à genoux devant l'évêque, qui leur fait connaître brièvement les fonctions qu'ils auront à remplir, à savoir : assister le diacre à l'autel et prendre soin des vases et des linges sacrés. Comme pour les investir de cette charge, il leur fait toucher un calice et une patène vides en disant : « Voyez quel est le ministère qui vous est confié. Aussi, je vous en conjure, conduisez-vous de manière à plaire à Dieu. » L'archidiacre leur fait également toucher des burettes pleines d'eau et de vin et un manuterge.

Après une oraison où, de concert avec l'assistance, l'évêque demande pour les nouveaux sous-diacres les sept dons du Saint-Esprit, il les revêt des habits propres à leur ordre : de l'amict qu'il relève sur leur tête en disant : « Recevez cet amict qui désigne la mortification de la langue, » du manipule qu'il passe au bras gauche en disant : « Recevez ce manipule qui désigne le fruit des bonnes œuvres, » de la tunique, enfin, en disant : « Que le Seigneur vous donne la tunique du bonheur et le vêtement de la joie. » L'évêque termine en leur présentant le missel et en leur disant : « Recevez le livre des épîtres et le pouvoir de les lire dans l'Eglise de Dieu, tant pour les vivants que pour les morts. »

L'ordination des sous-diacres est terminée ; l'évêque retourne à l'autel pour lire l'épître, tandis qu'un des nouveaux sous-diacres la lit avec lui, remplissant ainsi sans tarder une des fonctions de l'ordre qu'il vient de recevoir.

II

L'épître achevée, l'évêque procède à l'ordination des diacres. A l'appel de l'archidiacre, ils viennent se ranger devant l'évêque, revêtus de l'aube, du cordon et du manipule. Ils portent un cierge de la main droite et sur le bras gauche une dalmatique et une étole.

« Révérendissime Père, dit l'archidiacre en les présentant à l'évêque, la Sainte Eglise notre mère vous demande de donner à ces sous-diacres la charge du diaconat. » Se souvenant de la recommandation de l'apôtre : « Ne vous pressez pas d'imposer les mains à quiconque, » l'évêque questionne : « Savez-vous s'ils en sont dignes ? — Autant que la faiblesse humaine permet de le reconnaître, répond l'archidiacre, je sais et j'atteste qu'ils sont dignes d'être chargés de cet office. — *Deo gratias,* » conclut l'évêque. Toutefois, comme s'il n'était pas pleinement rassuré, il s'adresse au peuple présent : « Avec l'aide de Dieu, dit-il, nous élisons ces présents sous-diacres pour l'ordre du diaconat. Si quelqu'un d'entre vous a quelque reproche à leur faire, au nom de Dieu et pour Dieu, qu'il s'approche avec confiance et qu'il le dise. Que cependant il se souvienne de sa condition. » Et il s'arrête un instant, pour laisser aux réclamations le temps de se produire.

Cette enquête est un reste de celle que faisait l'évêque autrefois auprès du clergé et du peuple avant d'imposer les mains aux futurs ministres de l'Eglise. Elle est remplacée aujourd'hui par les publications dont nous avons parlé et les examens du Séminaire qui précèdent les ordinations.

L'évêque avertit les futurs diacres des fonctions qu'ils auront à remplir : servir à l'autel, baptiser, prêcher, et des vertus qu'ils devront pratiquer et dont S. Etienne leur donne un si bel exemple. Puis, après avoir sollicité pour eux les prières de l'assistance, il commence une préface au cours de laquelle il impose la main droite sur la tête de chaque ordinand en disant : « Recevez le St-Esprit pour avoir la force de résister au démon et à tous ses assauts. » Cette préface terminée, il revêt chaque ordinand de l'étole, d'abord, non pas croisée sur la poitrine comme pour les prêtres, mais pendant de l'épaule gauche sur le côté droit. Il dit en même temps : « Recevez de la main de Dieu cette étole, emblème de pureté. Remplissez votre ministère ; Dieu est tout-puissant, il augmentera en vous sa grâce. » Il le revêt ensuite de la dalmatique en disant : « Que Dieu vous donne l'habit du salut et le vêtement de la joie et qu'il vous environne à jamais de la dalmatique de la justice. » Enfin il lui fait toucher le livre des évangiles en lui disant : « Recevez le pouvoir de lire l'évangile dans l'Eglise de Dieu, tant pour les vivants que pour les défunts. »

III

Tandis que l'archidiacre renvoie à leur place les nouveaux diacres dont l'ordination est terminée, l'évêque, debout à l'autel, y lit le trait jusqu'au dernier verset exclusivement, puis de nouveau il revient au milieu de l'autel pour l'ordination des prêtres.

Ceux-ci sont vêtus en diacres, mais au lieu de la dalmatique ils portent sur le bras gauche la chasuble dont l'évêque doit les revêtir. L'archidiacre les présente à l'évêque comme il lui a présenté les diacres et le prie de les élever à la prêtrise : « Etes-vous sûr qu'ils en sont dignes ? » demande cette fois encore l'évêque. Et comme l'archidiacre répond affirmativement — : « *Deo gratias,* Dieu en soit remercié, » dit l'évêque ; mais, ne se contentant pas de ce témoignage, il sollicite aussi celui des assistants qui obéiront d'autant plus facilement aux nouveaux pasteurs que l'ordination va leur donner qu'ils auront eux-mêmes approuvé leur élévation au sacerdoce.

Après quelques instants de silence, nulle intervention de fidèles ne se produisant, le pontife rappelle aux ordinands les sublimes fonctions qui vont leur être confiées. « La fonction du prêtre,

leur dit-il, est d'offrir, de bénir, de présider, de prêcher, de baptiser ; » il les invite à se montrer les dignes collaborateurs de leur évêque, à imiter celui que désormais ils feront descendre sur l'autel et à donner comme lui l'exemple de toutes les vertus.

Après cette allocution, l'évêque impose en silence les deux mains sur la tête de chaque ordinand ; tous les prêtres présents, revêtus d'un surplis et d'une étole, en font autant. Cela fait, l'évêque se tourne vers les ordinands, les prêtres rangés de chaque côté de lui, et tandis que tous ensemble, évêque et prêtres, tiennent la main droite élevée, le pontife récite une oraison où il conjure le Tout Puissant de multiplier ses dons sur ces nouveaux prêtres et de répandre sur eux la bénédiction du St-Esprit. C'est par cette double imposition des mains, individuelle et collective, qu'est surtout communiquée la grâce du sacerdoce.

Après le chant d'une préface, l'évêque revêt chaque ordinand des ornements sacerdotaux. Il leur croise tout d'abord sur la poitrine l'étole qu'ils portaient comme diacres sur l'épaule gauche, en disant : « Recevez le joug du Seigneur, son joug est doux et son fardeau est léger. » Puis il les revêt de la chasuble en disant : « Recevez l'habit sacerdotal, il désigne la charité. Dieu est puissant, il accroîtra en vous cette charité et rendra vos œuvres parfaites. » Cette chasuble est repliée par derrière pour indiquer que les ordinands n'ont pas encore reçu tous les pouvoirs que comporte la prêtrise.

Après une oraison, l'évêque entonne le *Veni Creator,* et pendant que le chœur continue cette hymne, il oint avec l'huile des catéchumènes l'intérieur des mains de chaque ordinand en disant : « Seigneur, daignez consacrer et sanctifier ces mains par cette onction et votre bénédiction. » Puis, bénissant d'un signe de croix ces mêmes mains, il ajoute : « Qu'au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur tout ce qu'ils béniront soit béni, tout ce qu'ils consacreront soit consacré et sanctifié. » Et l'ordinand de répondre : « *Amen.* »

Les mains de l'ordinand sont maintenues avec un linge blanc ; l'évêque lui fait toucher un calice où il y a de l'eau et du vin, la patène où se trouve une hostie et il dit en même temps à chaque ordinand : « Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice et de célébrer la messe, tant pour les vivants que pour les morts, »

Après cette cérémonie qui les fait prêtres pour l'éternité, les ordinands vont à l'écart déposer le linge qui maintenait leurs mains et purifier celles-ci avec de la mie de pain et de l'eau, tandis que l'évêque continue à l'autel la messe jusqu'à l'offertoire. A ce moment, tous les ordinands, les prêtres les premiers, viennent baiser l'anneau du pontife et lui offrir leur cierge, puis les nouveaux prêtres s'agenouillent sur les marches de l'autel, derrière l'évêque, et continuent la messe conjointement avec lui. Après le baiser de paix qui précède la communion et qui est porté à tous les ordinands, l'évêque se communie et communie tous ceux à qui il vient de conférer les saints ordres, les prêtres avant qu'on ait récité le *Confiteor,* parce qu'ils sont eux-mêmes célébrants avec l'évêque.

Lorsqu'il eut ordonné ses apôtres, le Jeudi Saint, Notre-Seigneur leur dit : « Je ne vous appellerai plus désormais mes serviteurs, mais mes amis. » L'évêque redit les mêmes paroles aux prêtres qu'il vient d'ordonner ; il leur fait réciter le Symbole des Apôtres, résumé de la saine doctrine qu'ils devront prêcher ; puis, l'un après l'autre, ils viennent s'agenouiller devant lui et il leur impose les mains en leur disant : « Recevez le St-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez » Ils sont désormais revêtus de tous les pouvoirs que confère la prêtrise et pour le signifier l'évêque déplie la chasuble que chaque ordinand portait relevée jusqu'aux épaules :

« Que le Seigneur vous revête de la robe d'innocence, » leur dit il en même temps.

Enfin, prenant les mains de chacun de ses nouveaux fils agenouillé devant lui, le prélat lui demande : « Me promettez vous, à moi et à mes successeurs, respect et obéissance ? – Je le promets, » répond de tout son cœur chaque nouvel élu. Et l'évêque de le remercier en lui baisant la joue droite et en lui disant : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous. – Ainsi soit-il, » répond l'heureux jeune prêtre.

Après avoir recommandé aux nouveaux prêtres de s'instruire auprès des anciens du sacerdoce avant de célébrer la sainte messe, après avoir fait descendre sur eux une nouvelle bénédiction toute spéciale, l'évêque avec ses co-célébrants termine la messe par les prières de la communion, de la postcommunion et par la bénédiction pontificale ordinaire.

Avant de congédier ceux à qui il vient de conférer les saints ordres, le pontife adresse une suprême recommandation aux nouveaux prêtres et leur enjoint de célébrer, immédiatement après leur première messe, trois autres messes : la première en l'honneur du St Esprit, la seconde en l'honneur de la Sainte Vierge et la troisième pour les défunts. Aux diacres et sous-diacres il ordonne de réciter un nocturne du jour et aux minorés et tonsurés les sept psaumes de la pénitence. Tous sont invités aussi à prier pour celui qui vient d'être pour eux le ministre de si grandes grâces.

Le dernier évangile récité, tous reconduisent processionnellement le pontife au chant triomphal du *Te Deum,* que tous, évêque et clergé, ordinands et fidèles, font monter vers le ciel avec de vifs sentiments d'actions de grâces. Tous remercient du fond du cœur le Seigneur, les ordinants de la dignité dont ils viennent d'être honorés, le clergé des nouveaux confrères, l'évêque des collaborateurs, les fidèles des pasteurs que l'ordination vient de leur donner.

* *

Daigne le bon Dieu susciter de nombreuses vocations et vous-mêmes, m. f., encourager ces vocations par vos exhortations, vos prières et vos aumônes, pour que les ordinations chaque année plus fréquentes et plus nombreuses donnent bien vite un curé à tant de paroisses qui en sont privées. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE LA TRANSFIGURATION

LES LEÇONS DE LA FÊTE

Mes frères,

La fête que nous célébrons aujourd'hui nous rappelle un trop grand mystère et nous donne de trop importantes leçons pour que nous la laissions passer inaperçue.

I

C'était la dernière année du ministère public de Jésus. Il venait d'annoncer à ses apôtres tous les tourments qui l'attendaient : « Voici que nous montons à Jérusalem. Là, le Fils de l'homme sera livré aux Gentils, insulté, flagellé et couvert de crachats. Et, après qu'ils l'auront flagellé, ils le mettront à mort. »

Mais, en voyant leur Maître soumis à de telles humiliations et succombant à une mort ignominieuse, la foi des apôtres n'en sera-t-elle point ébranlée et ne vont-ils point douter de sa divinité ?

Jésus voulut les prémunir contre cette épreuve, sinon tous, du moins les intimes, ceux sur lesquels il comptait pour soutenir les autres : Pierre, Jacques et Jean. Dans ce but il les emmena avec lui sur une haute montagne, le Thabor. C'était à la tombée de la nuit. Arrivé avec eux au sommet, il se mit aussitôt en prière, tandis que ses trois compagnons, fatigués, ne tardaient pas à succomber au sommeil, comme ils le firent plus tard au jardin des Olives.

Mais voici que, dans sa prière, il se fit un prodige. Jésus se transfigura, comme si sa divinité eût resplendi brusquement au travers de sa chair ; l'aspect de sa physionomie devint tout autre ; son visage brillait comme le soleil ; ses vêtements parurent lumineux et blancs comme la neige, d'une blancheur telle qu'aucun foulon sur la terre ne saurait l'égaler, ainsi que le remarque l'Evangile. Et voilà que deux personnages s'entretenaient avec lui : c'étaient Moïse et Elie qui apparaissaient avec une grande majesté, et dont la conversation avait pour objet sa sortie de ce monde, telle qu'elle devait s'accomplir à Jérusalem.

La vision étincelait et jetait de tels feux qu'elle réveilla les apôtres. Ils n'en pouvaient croire leurs yeux. Pierre s'écria au comble du ravissement : « Maître, il nous est bon d'être ici ! Si vous le voulez, dressons-y trois tentes : une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie ! » C'était la voix de l'humanité qui parlait par la bouche de Pierre. A l'annonce des souffrances que son Maître aurait à endurer, l'apôtre avait été bouleversé « Non, Seigneur, voulait-il dire, pas la souffrance, pas la croix ! Et, puisqu'on doit rencontrer la tribulation à Jérusalem, n'y allons pas, restons ici ! » Mais en parlant ainsi, en repoussant la croix et la souffrance, remarque encore l'Evangile, Pierre parlait comme un homme sans raison.

Bientôt, du reste, une nuée enveloppa l'apparition, et une voix, que l'on avait entendue déjà sur les bords du Jourdain, sortit de la nuée, et cette voix disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le ! » A ces mots, l'épouvante s'empara des apôtres. Ils tombèrent la face contre terre pour adorer, sans doute, mais en tremblant de frayeur. Il fallut que Jésus s'approchât d'eux et les touchât de la main pour les tirer de leur effroi : « Allons, leur dit-il, levez-vous et ne craignez pas ainsi ! » Mais ils n'osaient se remettre sur pied ni lever la tête. Quand enfin, après une longue attente, ils revinrent à eux-mêmes, la scène avait changé : Jésus tout seul était là devant leurs yeux, non plus glorieux et transfiguré comme tout à l'heure, mais semblable aux autres humains, homme obscur, Dieu caché.

II

Voilà, m. f, le récit du prodige ; voici maintenant la leçon qui s'en dégage pour nous. Et cette leçon, c'est, il me semble, une invitation que Dieu vous adresse, à vous, âmes chrétiennes, qui vous traînez languissamment, peut-être, dans la tiédeur : c'est l'appel à une vie plus parfaite, à un degré plus haut dans la piété et l'amour de Dieu ; bref, c'est à une sorte de transfiguration spirituelle que Jésus vous convie.

Mais à quelle condition réaliserez-vous un tel progrès ? En imitant votre divin Maître. Pour se transfigurer, vous vous en souvenez, Notre-Seigneur se sépare de ses apôtres et choisit un endroit éloigné du monde. Pourquoi ? Pour nous apprendre que ce n'est pas au milieu du monde, dans le bruit de la vie terrestre, dans l'agitation des affaires et l'ivresse des plaisirs, dans le contact avec les pécheurs, que Dieu se révèle à l'âme et la fait passer du péché à la grâce, de la tiédeur à la ferveur.

Pour voir Dieu, pour l'entendre, le goûter et être transformé en lui, la première condition requise, c'est la solitude, c'est-à-dire la séparation d'avec les pécheurs, l'isolement du monde, le calme de l'âme fermée au tumulte des créatures, ouverte à Dieu seul et à ses divines inspirations, la paix du recueillement sous le regard de Dieu. Tant que vous vous laisserez aller à la dissipation de l'esprit, aux divagations de l'imagination, à la curiosité des nouvelles, aux attaches du cœur, au tumulte des pensées inutiles, Dieu ne se montrera point à vous avec ses amabilités et ses perfections infinies : il sera comme un étranger

pour vous et vous serez comme des étrangers pour lui.

Etrangers à Dieu, vous ne serez pas moins étrangers à vous-mêmes, vous ne vous connaîtrez pas, vous ne verrez en vous rien à corriger, rien à réformer, aucune raison de vous humilier, de vous mortifier, de vous renoncer. Et toute votre vie s'écoulera dans l'oubli de Dieu et dans l'ignorance de vous-mêmes.

O dissipation, que tu fais de mal à l'âme ! O saint recueillement, que tu lui es nécessaire ! Conduisez-moi donc, ô Seigneur, comme vos apôtres, dans la solitude et tenez-y toujours renfermés mon esprit et mon cœur.

III

Mais une autre leçon découle encore du mystère de la Transfiguration. Avez-vous remarqué, m. f., que d'après l'Evangile, c'est pendant sa prière que Jésus fut transfiguré ; c'est pendant qu'il priait que la Loi et les prophètes lui apparaissent dans la personne de Moïse et d'Elie ; c'est pendant qu'ils sont recueillis et prosternés que les apôtres ont le bonheur de contempler de leurs yeux la gloire de leur Maître.

Il en est toujours de même. C'est dans la prière, tandis qu'elles sont attentives à sa présence, que Dieu a coutume de dévoiler aux âmes ses perfections et ses volontés. Car, sans parler ici des faveurs extraordinaires réservées aux grands saints, il est certain qu'il éclaire, suivant la parole du Psalmiste, tous ceux qui s'approchent de lui, et qu'il proportionne ses lumières à leur amour pour la prière et à leur fidélité à ce saint exercice.

D'où vient en effet qu'on trouve parfois des personnes souvent sans instruction, de pauvres ouvrières, qui ont sur la grandeur de Dieu, sur la nécessité du salut, sur la Providence, sur l'Eucharistie, sur le ciel, sur la vanité du monde, sur la beauté de la vertu, des vues si élevées, un jugement si sûr, une conviction si ferme ? C'est que Dieu lui-même leur a enseigné ces choses, qu'il les a découvertes à leur esprit, qu'il en a pénétré leurs cœurs.

Et quand est-ce qu'il les a ainsi façonnées, éclairées et touchées ? Quand est-ce qu'il leur a rendu tous ces objets, pour ainsi dire, présents et sensibles, si ce n'est dans la prière, dans la méditation ?

La prière, c'est elle encore qui change les cœurs. De même que Notre-Seigneur, dans l'ardeur de sa prière, devint extérieurement tout autre, qu'il apparut glorieux et rayonnant, ainsi les âmes qui s'affectionnent à la prière et y donnent un temps notable, deviennent peu à peu différentes d'elles-mêmes et s'élèvent bientôt à un degré de perfection tout céleste. A force de s'unir à Dieu, elles deviennent comme un même esprit avec lui. Ce qu'elles avaient de grossier et de terrestre disparaît. Leurs pensées, leurs affections, leurs vues changent d'objet. On dirait une nouvelle vie qui succède à l'ancienne et qui donne à tout leur être quelque chose de surnaturel et de divin. Elles sont dans le monde, mais elles ne vivent pas comme le monde, elle ne parlent pas comme le monde, elles ne jugent pas comme le monde.

Jusque dans leurs traits et sur leur visage, on remarque un air de calme, de joie paisible, de douce sérénité qui indique que le vieil homme ne règne plus en elles, qu'il a fait place à une nouvelle créature, aussi supérieure à la première que le ciel est élevé au-dessus de la terre. Regardez attentivement le portrait d'un saint : quelle paix. n'est-il pas vrai ? quel calme ! On dirait une figure céleste.

Or, qui est-ce qui produit cette transformation merveilleuse ? La prière et toutes les grâces qu'elle procure. « Tous les saints, a dit S. Alphonse de Liguori, sont devenus tels par la prière. » C'est leur amour pour la prière qui les distingue des autres chrétiens ; c'est à leur fidélité à la prière qu'ils doivent leur sainteté.

IV

Et j'ajoute : tout leur bonheur. Sur le Thabor, dans le transport de sa joie, S. Pierre s'écriait : « Faisons ici notre tente, nous ne saurions être mieux ailleurs ! » Eh bien ! dans la prière, l'âme pieuse trouve, elle aussi, son Thabor. Elle oublie ses peines, elle goûte d'ineffables consolations. Les chemins mêmes qui la conduiront demain au Calvaire lui paraissent moins difficiles, les sacrifices qui l'attendent moins pénibles. C'est dans la prière qu'elle trouve le secret d'aimer le renoncement, les humiliations, les souffrances. Les peines de la vie, les tristesses de l'exil, les perspectives effrayantes de la mort s'effacent ou tout au moins s'adoucissent sous la douce influence de la prière.

C'est un fait d'expérience. Il n'est pas un saint, pas une âme tant soit peu affectionnée à la prière, qui n'ait regardé cette divine occupation comme une source abondante de douceurs et de consolations de toutes sortes. Témoin S. François Xavier qui, après des fatigues inouïes, disait qu'un instant passé avec Dieu lui faisait oublier toutes ses souffrances, et qu'il était trop bien payé de toutes ses peines par un quart d'heure d'entretien avec Notre-Seigneur.

* *

Ames qui m'écoutez, êtes-vous dans ces dispositions ? La prière est-elle un besoin, un plaisir, une consolation pour vous ? Y consacrez-vous le plus de temps que vous pouvez ?

Ah ! vous dirai-je en terminant, entendez la voix de Dieu qui vous dit aujourd'hui, comme il disait aux Apôtres sur le Thabor d'écouter son divin Fils, celui qu'il vous a donné pour maître et pour modèle : « *Ipsum audite.* » Oui, écoutez-le quand il vous presse de vivre dans le recueillement, de résister à vos passions, de rompre avec telles ou telles occasions de péché, d'entreprendre la réforme de votre vie, de veiller sur vos sens, sur vos regards, sur votre langue, d'être bons et

serviables envers tous, enfin de donner à la prière le meilleur de votre temps.

Ecoutez-le et suivez docilement ses avis : il veut votre amélioration, votre salut, votre bonheur. Ainsi soit-il.

LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

XIII

IIe Invocation

CŒUR DE JÉSUS, ABIME DE TOUTES LES VERTUS

Mes frères,

La notion de l'abîme est une de celles qui évoquent l'infini.

Quand on parle de ravins, de précipices, de gouffres même, l'imagination se représente encore, plus ou moins nettement, un spectacle, impressionnant sans doute, mais proportionné aux habituelles données humaines. L'abîme, au contraire, est insondable et rien ne saurait le combler. Et c'est peut-être pour cela que la liturgie a tenu à s'en servir pour exprimer d'une manière frappante que le Sacré-Cœur possède toutes les vertus sans limite.

I

Dans son sens le plus littéral, le mot *virtus* signifie « force. » Il peut donc s'appliquer au courage purement physique, et bien souvent les auteurs de l'antiquité classique l'ont pris avec cette acception.

Mais peu à peu, au fur et à mesure que s'affinait la civilisation païenne, une idée nouvelle se faisait jour. A côté de l'énergie musculaire et de l'intrépidité au combat, elle commençait à discerner une autre sorte de force qui, pour être moins éclatante extérieurement, n'en était pas moins digne d'admiration. Très confusément d'abord, puis d'une manière plus nette, on concevait un courage qui consistait non plus à écraser ses adversaires, mais à se vaincre soi-même, en dominant ses passions.

C'est une bataille aussi, celle-là. Elle comporte la lutte contre tous les penchants dangereux ; elle doit se terminer par leur défaite ou par la ruine des nobles tendances de l'âme. Elle est d'autant plus rude qu'elle se prolonge dans le cours de la vie tout entière. Et si elle ne fait pas verser du sang, elle oblige à répandre bien des larmes, ainsi qu'à supporter mille tortures intimes. Souvent mêlée de succès et de revers, cette guerre contre notre nature dégradée, cette conquête de l'idéal surnaturel forme, à tout prendre, l'histoire de chacune de nos existences. Le prix de la victoire y est la gloire du ciel. Quant à la rançon de la défaite, c'est le terrible enfer qui ne finira pas.

On comprend donc que le catholicisme naissant ait employé volontiers le mot *virtus* — qui avait été primitivement militaire — pour indiquer la qualité indispensable à ces chrétiens que, par une métaphore presque analogue, S. Paul comparait à des athlètes dans le stade.

Mais, en s'emparant de l'expression, il l'a épurée si profondément qu'il l'a à peu près transformée. Il en a éliminé toute idée de brutalité ou de violence ; il y a substitué la notion de fermeté constante. Et il en a logiquement déduit qu'il y a des vertus naturelles, accessibles à tout homme, baptisé ou non, qui sait se dompter et se refuser courageusement au mal tout en pratiquant le bien, même lorsque celui-ci paraît dur à accomplir.

Mais ce n'est pas tout. Au-dessus de la simple vertu naturelle, la doctrine de l'Eglise a érigé une vertu supérieure.

Celle-là, nous n'arriverons jamais à l'obtenir par nos seules forces ou notre unique volonté. Ces excellentes dispositions n'en sont que la base ou, pour mieux dire le prélude.

Pour qu'une vertu soit élevée au rang surnaturel, il faut — et le mot l'indique — qu'elle dépasse notre nature. Qu'est-il donc nécessaire d'ajouter à ce que nous sommes capables de fournir ? Une seule chose, mais une chose essentielle : la grâce de Notre-Seigneur.

Quand celle-ci se combine avec nos efforts, tout le plan de bataille est changé. Au lieu de lutter avec des moyens réduits pour un enjeu vulgaire et limité, nous combattons avec l'alliance du Tout-Puissant pour une éternelle destinée.

Extérieurement, les péripéties peuvent demeurer les mêmes. Mais l'intention qui nous anime, obtenant le secours de Dieu, multiplie infiniment notre valeur personnelle par l'adjonction du secours divin.

Ainsi comprise, la vertu est la plus magnifique puissance dont il soit possible de rêver. Et c'est afin que ce pouvoir nous soit accordé que Jésus s'est immolé pour nous.

II

On a coutume de définir la vertu comme une disposition habituelle de notre âme qui nous porte à faire le bien. Et quand il s'agit de vertus surnaturelles, on ajoute que les actes par lesquels elles se traduisent doivent être inspirés par la foi, secondés par la grâce et méritoires pour le ciel.

Ainsi prise dans un sens générique, la vertu est une. Cela n'empêche nullement qu'en pratique elle se décompose en vertus distinctes qui, tendant toutes vers le même objectif général, suivent néanmoins, en même temps, des buts particulièrement déterminés.

Voici d'abord les vertus théologales. On les appelle ainsi parce qu'elles tendent plus directement à nous rapprocher de Dieu.

La première de toutes est la foi, qui nous porte à croire au Seigneur.

Sans doute, la foi elle même est appuyée sur des connaissances humaines, appelées « motifs de crédibilité, » qui nous permettent, par le seul rai-

sonnement, de reconnaître l'existence de Dieu et les infinies perfections qui appartiennent à sa nature. Mais une fois cette conviction acquise, les perspectives se développent. La foi surnaturelle intervient au moment précis où, assurés que Dieu existe vraiment et qu'il ne peut ni errer ni nous tromper, nous acceptons de croire tous ses dogmes révélés, précisément parce qu'il les affirme. Une confiance filiale et absolue s'est alors instituée aux arguments de notre intelligence : nous croyons parce que Dieu l'a dit.

Vient ensuite la vertu d'espérance. Aussi logiquement basée que la foi, elle nous amène à compter sur la grâce divine en ce monde et sur les récompenses de l'éternité. Son motif suprême est toujours identique. Sans doute, une simple argumentation intellectuelle nous conduisait déjà à conclure qu'un Dieu très bon et très juste ne saurait, ni laisser ici-bas ses enfants sans secours, ni les frustrer d'une rémunération méritée par leurs œuvres sanctifiantes. Mais si notre espérance est irréfragable, c'est que nous en avons comme garantie la promesse même de l'Eternel.

La charité, enfin, pousse le fidèle à aimer Dieu par dessus toutes choses et à aimer le prochain comme lui-même, parce que Dieu l'a ainsi voulu. Quoi de plus raisonnable et de plus doux ? Le Seigneur, qui pourrait si aisément nous dédaigner, nous appelle aux délices de son amour. C'est un honneur dont rien ne saurait nous rendre dignes. C'est une joie littéralement ineffable. Mais puisque le Seigneur y consent, puisque même il le désire, comment aurions-nous l'insolence et l'ingratitude de décliner une offre pareille qui nous ennoblit et nous rend heureux ?

Après ces vertus qui doivent régler nos rapports immédiats avec Dieu, en voici d'autres que nous aurons à pratiquer non seulement envers lui, mais aussi dans nos relations avec nos frères. On les appelle « morales, » parce qu'elles sont destinées à fixer les règles pratiques de notre conduite. Et elles relèvent toutes de quatre vertus fondamentales qu'il faut rapidement énumérer.

La prudence nous fait percevoir et choisir les moyens d'action les meilleurs et les plus adaptés aux circonstances toujours changeantes.

La force nous met à même de surmonter les obstacles qui s'opposent à notre devoir, et nous porte à tout souffrir plutôt que de pécher.

La justice nous fait rendre à chacun, au Créateur comme aux créatures, ce que nous savons lui être dû.

La tempérance, enfin, nous détache des biens périssables d'ici-bas et nous en fait user avec une sage, une sainte modération.

Autour de ces quatre vertus primordiales, comme des branches autour d'un tronc vigoureux, se pressent d'innombrables autres vertus dont nous ne pouvons qu'indiquer les principales : la religion et l'humilité, la douceur et la patience, l'obéissance et la chasteté. Toutes découlent nécessairement des principes contenus dans les premières vertus morales et concourent, avec une efficacité souveraine, à nous sanctifier dans l'amour de Dieu.

III

Et maintenant, y a-t-il la moindre difficulté à reconnaître que toutes les vertus dont nous parlons, naturelles et surnaturelles, trouvent leur réalisation totale, infinie, merveilleuse dans le Cœur de N.-S. Jésus-Christ ? Evidemment non.

Lorsqu'on parle du Sauveur, il faut toujours se souvenir que sa personnalité unique renferme une double nature : la nature divine et la nature humaine. En tant qu'il est Dieu, le Christ ne peut se concevoir autrement que comme la synthèse absolue de toutes les perfections. Il participe pleinement à tous les attributs que nous nous plaisons à reconnaître au Père et à l'Esprit Saint. A lui donc, et d'une façon égale, la gloire, la majesté, la puissance ; à lui la justice et la miséricorde, la science de toutes choses et la sagesse. Cette affirmation va tellement de soi qu'elle n'a aucun besoin d'être démontrée.

Si maintenant nous le considérons sous son aspect humain, Jésus se présente à nous avec toutes les qualités qui sont les caractéristiques de l'homme, mais sans aucun des défauts qui les accompagnent.

En effet, puisque son humanité est identique à la nôtre, elle se différencie sur un point capital. Toute créature humaine venant en ce monde, excepté la T. S. Vierge Marie, y apporte avec elle les stigmates de la faute originelle. Quoiqu'il n'ait pas été commis par nous, ce péché grève l'héritage que nous ont légué nos premiers parents dont nous demeurons solidaires. Et cet atavisme fatal explique pourquoi notre âme déchue est entraînée si violemment vers les désirs mauvais, tandis qu'elle a besoin de réagir avec énergie pour s'orienter vers le bien.

Qui donc oserait prétendre que Notre-Seigneur a pu être compris dans cette réprobation initiale ? Ce ne serait pas seulement un blasphème, ce serait en outre une contradiction, car le Christ est hypostatiquement uni à Dieu, et l'on ne saurait comprendre que n'importe quel être puisse à la fois être uni à un autre et séparé de lui. Il s'ensuit que Notre-Seigneur, même en tant qu'il est homme, doit être exempt de toute imperfection comme de toute possibilité de pécher, ce qui revient à dire, plus simplement, qu'il est vraiment l'abîme insondable que remplissent toutes les vertus.

Au reste, si ce raisonnement avait à être confirmé par l'expérience, il suffirait d'ouvrir les saints Evangiles pour y trouver, à chaque page, la preuve par les faits de ce que nous avançons. Si minutieusement qu'on veuille les scruter, il est impossible de trouver, dans ces Livres saints, non seulement la moindre erreur ou incertitude dans la doctrine prêchée par le Maître, mais encore le moindre geste, la moindre attitude qui prête tant soit peu à la critique.

Tout au contraire, ces récits inspirés font éclater à chaque ligne les vertus innombrables du Sauveur : ici, sa justice et sa force, ailleurs sa foi et sa charité, ailleurs encore sa bonté compatissante, et l'humilité de son obéissance et l'héroïsme de son dévouement.

* *

Le Cœur de Jésus contient donc en lui, et d'une manière suréminente, toutes les vertus que l'on puisse imaginer.

Mais il ne doit pas nous suffire d'admettre théoriquement cette vérité indiscutable. Nous sommes encore tenus d'en tirer une conclusion d'ordre pratique, que l'on pourrait formuler ainsi : le Christ a voulu se donner à nous comme notre exemple et notre modèle. Il a affirmé que, pour avoir part à ses faveurs, il faut prendre sa croix et fidèlement le suivre.

Voilà donc le devoir qui s'impose à nous. Non seulement nous n'avons pas le droit de demeurer indifférents et inertes, mais il ne nous est même pas permis de faire un choix parmi les vertus que le Seigneur nous propose, afin d'y prendre celles qui nous conviennent, tout en négligeant les autres. Nous devons pratiquer en bloc l'ensemble de la Loi et nous exercer vaillamment à acquérir toutes les vertus sans exception. Si cette tâche est quelquefois ardue, souvenons-nous que le bon Maître est là qui nous regarde, qui nous encourage, et qu'il est sans cesse prêt à nous aider.

XIV

12e Invocation

CŒUR DE JÉSUS, TRÈS DIGNE DE TOUTES LOUANGES

Mes frères,

Lequel d'entre nous n'aime pas instinctivement à être flatté ?

Le désir de la gloire est un penchant si profondément ancré au fond de l'âme humaine, qu'il faut avoir déjà acquis sur soi-même un grand empire pour le refréner dans des limites équitables et surtout pour le mortifier jusqu'à son complet anéantissement.

Mais cette tendance nous expose à bien des périls. Et si nous voulons apprendre dans quelle mesure il est permis d'accepter un éloge, c'est encore dans le cœur sacré de Jésus qu'il nous faudra aller puiser cette haute et salutaire leçon.

I

Une louange n'est autre chose que l'expression d'un jugement favorable porté sur quelqu'un par son prochain. On a reconnu chez tel ou tel homme une qualité sérieuse, ou un ensemble de qualités, et on le félicite de cette supériorité, naturelle ou acquise. Ou bien encore on applaudit à un acte sensationnel, à un geste héroïque qui dépasse la commune mesure.

Ainsi comprise, la louange n'a rien de mauvais en soi. Elle est bonne, tout au contraire, puisque, d'une part, elle correspond à la vérité, et que, d'autre part, rien n'est plus juste que de reconnaître le mérite supérieur d'autrui.

Elle peut d'ailleurs produire des résultats excellents. D'abord elle constitue, par elle-même, une récompense. N'est-il pas vrai que beaucoup d'hommes sont plus sensibles à l'appât de l'éloge qu'à celui de la fortune ? Il en est un certain nombre qui ne multiplient leurs efforts que pour atteindre ce but. D'autres, tout en cherchant à gagner leur vie, se sentent stimulés dans leur labeur par les compliments de leurs chefs.

Vous me direz qu'il y a des gens indifférents à l'opinion publique, poursuivant leur tâche pour elle-même et aussi dédaigneux des encouragements que des critiques. C'est fort exact. Mais il importe d'ajouter que ces hommes constituent une catégorie à part. Ils sont inférieurs aux autres si leur attitude est commandée par une insensibilité stupide ; ils les dominent, au contraire, si leur rêve est plus haut, s'ils envisagent, au-dessus des applaudissements vulgaires, un objectif supérieur, comme le bien général ou la réalisation du devoir imposé par Dieu.

La louange est, en outre, un puissant moyen d'action. C'est un des procédés qui, employé judicieusement, permet le mieux de manœuvrer les hommes et d'orienter les foules vers le point où on désire les conduire. Qu'on l'utilise trop souvent pour des fins discutables ou même franchement mauvaises, ce n'est que trop vrai, et c'est un malheur.

Mais l'abus que quelqu'un peut faire d'une chose ne vicie pas la nature profonde de cette chose et n'empêche nullement qu'elle possède des avantages dont il est licite de tirer parti.

Au reste, la meilleure preuve que la louange est, en elle-même, excellente, c'est l'emploi qu'en fait volontiers l'Eglise.

Celle-ci l'adresse à Dieu, d'abord, à qui reviennent de plein droit « tout honneur, toute louange et toute gloire. » Rien de plus normal, en effet, que de reconnaître les infinies grandeurs et les suprêmes bontés du Seigneur. Et puisque ces attributs nous apparaissent comme évidents, rien de meilleur que de le lui dire, soit dans nos prières privées, soit dans les liturgies officielles. Mais l'Eglise va plus loin encore et juge, à bon droit, utile de décerner des éloges à certains hommes. Elle en accorde aux saints, qu'elle élève sur ses autels et qui, fixés immuablement dans un état de perfection glorieuse, ne courent aucun péril d'orgueil à s'entendre ainsi acclamer. Elle en distribue même à des hommes vivants, soit pour reconnaître leurs mérites, soit pour soutenir le prestige dont ils ont besoin pour conserver leur autorité dans l'intérêt général. De là les insignes, les titres, les honneurs rituels des pontifes et des dignitaires ecclésiastiques. Et cet exemple est suivi par toutes les nations qui, de tout temps, ont accordé des prérogatives nobiliaires, des décorations, en un mot des honneurs quelconques, à ceux qui avaient bien mérité d'elles.

II

Tout cela n'empêche pourtant pas que la louange prête facilement à des abus et qu'il est prudent de se tenir, à son égard, sur une certaine réserve.

Elle risque fort, si elle est acceptée aveuglément, d'enorgueillir le cœur de l'homme qui la reçoit, ou tout au moins de l'inciter à une vanité mesquine.

Nous sommes tous naturellement portés à croire plus volontiers le bien que le mal qu'on dit de nous. Lorsqu'il est question d'autrui, c'est une tout autre affaire et, dans ce cas, il serait souvent sage de renverser les termes de la proposition précédente. Mais s'il s'agit de nous-mêmes, nous aurions plutôt une tendance à renchérir sur l'éloge, si les convenances ne nous retenaient pas.

Voilà un instinct contre lequel il faut lutter, car il nous entraînerait à nous faire de notre propre valeur une opinion exagérée et à tomber, par suite, dans des erreurs néfastes.

Mais il y a pis encore. Bien souvent la louange dégénère en flatterie, et cela pour mille motifs différents. Mettons à part les formules de courtoisie dont l'hyperbole est tellement évidente qu'elle ne saurait tromper personne, sauf les gens dépourvus de tout usage du monde. Comme le dit une expression vulgaire, fort exacte dans sa trivialité : « On sait ce qu'en vaut l'aune. » Lorsqu'un « honnête homme » du Grand Siècle écrivait à la fin de chacune de ses lettres : « Je suis, Monsieur, votre très humble, très obéissant et très respectueux serviteur, » il ne cherchait à faire allusion ni à lui-même ni à son correspondant. Cela équivalait aux adjectifs habituels des salons d'aujourd'hui : « charmant, exquis, ravissant, délicieux, » que l'on emploie à propos des sujets les plus médiocres et sans y mettre aucune malice.

Là où le mal devient plus grave, c'est quand la louange n'est pas dictée par un sentiment juste et sincère. Il y a des personnes qui poussent la flatterie jusqu'à l'outrance, afin de faire plaisir à ceux à qui elles parlent. D'autres vont plus loin et se servent des compliments comme d'un piège pour faire aboutir de ténébreux desseins. Le moyen le plus sûr de faire une dupe, c'est de commencer à l'encenser. Mais si cette méthode est malheureusement très courante, elle n'en devient pas plus honnête pour cela. Veuillez, m. f., ne pas opposer à ma théorie la maxime bien connue du bon saint François de Sales : « On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre. » Quand il disait cela, le doux et fin Docteur entendait que la bonté, la patience gagnent aisément les cœurs, tandis que la hauteur et l'amertume les rebutent.

Il n'a jamais été dans sa pensée de prêcher l'excès de la louange, car le saint évêque savait bien que cet abus est une faute, et même une faute multiple. Il dénote, avant tout, une certaine bassesse d'âme ; mais il comporte également du mensonge et de l'hypocrisie. Quoi de plus odieux que de caresser servilement quelqu'un pour le faire entrer dans vos vues, alors qu'au fond vous ne pensez pas la centième partie de ce que vous lui dites ? L'ambition, l'intérêt, la cupidité, d'autres passions encore expliquent ce jeu cruel, mais sans l'excuser le moins du monde. Et ce qui l'aggrave encore, c'est que souvent, aussitôt après avoir quitté sa pauvre victime en la laissant naïvement satisfaite, on change de langage et on l'accable de sarcasmes.

Ne nous bornons pas à nous interdire ce genre coupable de louange, à l'égard de notre prochain. Veillons à ne pas y être surpris par des individus intéressés. Et pour cela, chaque fois que nous recevrons un compliment, demandons-nous froidement et en conscience si vraiment nous en sommes dignes. Il n'y a rien de tel pour réduire les éloges à leur juste valeur et nous maintenir dans l'humilité. Nous serons, en effet, la plupart du temps, obligés de reconnaître que, même si nos actes ont été éclatants, les mobiles qui les dictaient n'étaient pas aussi purs qu'on veut bien affecter de le croire. Et si même, en toute sincérité, nous estimons que tel d'entre eux a été remarquable, notre franchise intime nous fera opposer à ce beau moment le souvenir de bien des faiblesses qui nous empêcheront de nous enorgueillir.

III

Après avoir résumé ainsi la doctrine de la louange, il nous reste à nous demander si l'Eglise est bien dans le vrai lorsqu'elle pose en principe que le cœur sacré de Jésus est « très digne de toute louange. »

La réponse ne saurait donner lieu à nulle hésitation.

Lorsqu'il s'agit de nous, mille réserves et restrictions s'imposent. Au contraire, dès qu'il est question du Sauveur, on se demande en vain quel hommage pourrait lui être refusé. Etant la perfection la plus complète et la plus sublime, il a le droit le plus total, non seulement à une vénération sans bornes, mais même à cette forme supérieure du respect que l'on appelle l'adoration. Ce dernier mot dit tout. Il résume à lui seul le maximum de gloire intrinsèque que de pauvres créatures comme nous peuvent rendre à la Divinité.

Aussi bien, la difficulté n'est pas là, aucun chrétien, aucun croyant ne songeant à refuser à Dieu cet honneur de la louange auquel il est si parfaitement fondé à prétendre. Elle consiste au contraire en ce que nos puissances limitées sont incapables de rendre à Jésus une louange qui soit pleinement digne de lui. Alors même que nous lui dédions, avec les vœux les plus enthousiastes de nos cœurs, tout ce que nous possédons et tout ce que nous sommes, nous n'ajoutons rien à son apothéose. Tout cela est comme un néant aux regards de l'Eternel ; de plus, tout cela lui appartenait déjà, puisqu'il n'y a absolument rien dans nos existences qui ne soit un don gratuit de sa munificence.

Que faire alors ? Se décourager et tomber dans l'indifférence pratique ? Bien loin de là. Notre divin Maître est si bon et si aimant qu'il daigne accepter avec plaisir les misérables manifestations de notre gratitude et de notre charité. Il se contente de ce que nous pouvons lui offrir, de même que Dieu acceptait, aux époques antiques, les humbles oblations des Hébreux. Nos obligations, dès lors, deviennent extrêmement nettes. Nous sommes tenus de présenter à Dieu cette louange qu'il désire et qui lui montre, d'une façon sensible, notre bonne volonté.

De là le devoir de la prière. Il y a bien des manières de prier. Il y a d'abord la résignation joyeuse aux peines, aux fatigues de la vie, en vue de plaire au Tout-Puissant en accomplissant sa volonté. Il y a le perpétuel effort pour se corriger de ses défauts et cultiver en son âme la vertu. Il y a les sacrifices parfois nécessaires. Il y a ensuite les formules choisies que l'on récite, plusieurs fois chaque jour, dans l'intimité de son foyer.

Aucune de ces méthodes n'est exclusive des autres. Elles doivent se compénétrer, s'appuyer mutuellement, se relayer suivant les situations diverses où l'on se trouve. Mais elles doivent aussi se compléter par le culte officiel, le culte public dans les églises, qui est imposé à certains jours à tous ceux qui font profession de croire en Dieu. C'est là surtout que la louange divine trouve son expansion souveraine et sa signification totale. Ce n'est plus une âme isolée, c'est le peuple fidèle tout entier qui s'élève vers le Très-Haut pour faire fumer devant lui, dans la splendeur des rites saints, l'encens auquel Dieu seul a droit.

* *

Le rêve de Notre-Seigneur serait qu'aucune âme en ce monde ne s'abstienne de faire sa partie dans l'universel concert qui monte à toute heure de notre terre vers les cieux. Trop de malheureux, ignorants ou coupables, se refusent, hélas ! à entendre l'appel de tendresse du Rédempteur. Prions pour qu'ils comprennent enfin et se résolvent à obéir. Mais souvenons-nous qu'il nous appartient de suppléer à ces défaillances par une piété plus fervente, par une prière plus généreuse. Que toutes nos pensées et toutes nos démarches se rapportent, grâce à nos intentions surnaturelles, à la louange de Celui qui surpasse infiniment tout éloge. C'est ainsi que nous mériterons la gloire de pouvoir enfin, durant l'éternité entière, l'adorer, le servir, l'acclamer, le louer.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

32e LEÇON

Le huitième Commandement

Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement.

Q. 271. — *Que défend le huitième commandement ?*

R. — *Le huitième commandement défend le mensonge, le faux témoignage, la calomnie, la médisance et le jugement téméraire.*

Le huitième commandement a pour but de faire respecter la vérité ; il défend donc tout acte, toute parole et toute pensée contraires à la vérité.

Pourquoi la vérité doit-elle être respectée ?

1° Parce que tout manquement à la vérité est une injure faite à Dieu qui est la vérité même, comme nous l'affirmons dans l'acte de foi. Jésus, s'adressant un jour à l'apôtre Thomas, lui dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » Or Jésus est Dieu et ne fait qu'un avec le Père et le Saint-Esprit. Il en résulte que Dieu est la vérité.

2° Parce que tout manquement à la vérité fait injure ou tort au prochain. C'est faire injure au prochain que de dénaturer la vérité pour se divertir à ses dépens. C'est faire tort au prochain que de dénaturer la vérité pour lui nuire ou que le juger mal sans raison suffisante.

Le huitième commandement défend aussi de révéler certaines vérités que le prochain a le droit de garder secrètes.

On dénature la vérité par le mensonge, le faux témoignage et la calomnie.

On juge mal le prochain sans raison suffisante par le jugement téméraire.

On révèle des vérités que le prochain a le droit de garder secrètes par la médisance et la violation des secrets.

Q. 272. — *Qu'est-ce que le mensonge ?*

R. — *Le mensonge est une parole ou un signe par lesquels on exprime ce que l'on croit faux, avec l'intention de tromper.*

Mentir, c'est exprimer, de quelque façon que ce soit, le contraire de ce que l'on pense. C'est donner pour vrai ou certain ce que l'on sait ou ce que l'on croit être faux ou douteux ; c'est donner pour faux ou douteux ce que l'on croit être vrai ou certain.

Si, en exprimant exactement ce que l'on pense, on exprime le contraire de ce qui est vrai, on ne commet pas un mensonge, mais seulement une erreur. Le mensonge consiste donc dans la contradiction entre ce que l'on dit et ce que l'on pense.

On peut mentir par paroles, par écrit, par signes, par action et par son attitude ou l'ensemble de sa conduite.

On distingue trois espèces de mensonges :

1° le mensonge *joyeux* qui se fait par plaisanterie ou divertissement ;

2° le mensonge *officieux* qui se fait pour défendre son propre intérêt ou l'intérêt d'autrui ;

3° le mensonge *pernicieux* qui se fait soit avec l'intention de nuire au prochain, soit en sachant qu'on lui nuira ainsi. Dans ce dernier cas, bien que n'ayant pas l'intention directe de nuire, on accepte les conséquences nuisibles au prochain.

Il arrive souvent qu'un mensonge joyeux ou officieux soit en même temps pernicieux.

En tout cas, le mensonge suppose toujours l'in-

tention de tromper le prochain, puisqu'il consiste à exprimer le contraire de ce que l'on croit vrai.

—

Q. 273. — *Le mensonge est-il toujours défendu ?*

R. — *Oui, le mensonge est toujours défendu, même quand on s'en sert par jeu ou pour rendre service.*

Le mensonge est toujours défendu :

1° Parce qu'il cause une injure à Dieu qui est la vérité. Notre-Seigneur a dit : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Mentir, c'est refuser d'imiter le Père céleste.

2° Parce qu'il cause du tort au prochain, soit à sa dignité, lorsqu'il abuse de sa bonne foi ou de son ignorance (mensonge joyeux et officieux), soit à ses intérêts (mensonge pernicieux et souvent mensonge officieux). Le mensonge officieux est souvent pernicieux parce que, si l'on éprouve le besoin de mentir pour défendre ses propres intérêts ou ceux d'autrui, c'est que ces intérêts sont en contradiction avec ceux de la personne que l'on trompe. Voici un exemple de mensonge officieux qui nuit à la dignité de la personne trompée : un enfant ment pour éviter une punition qu'il a méritée : il empêche ainsi ses parents ou ses maîtres d'exercer leur autorité comme ils auraient le droit de le faire, et il risque de faire punir un innocent.

Remarques : 1° Il ne faut pas conclure de là que l'on soit toujours obligé de dire tout ce que l'on pense. Toute vérité n'est pas bonne à dire. Dans ce cas on doit se taire.

2° Il y a certaines façons de parler qui, bien qu'exprimant le contraire de la vérité, ne sont pas des mensonges, parce qu'elles ne trompent personne. Ainsi le domestique qui répond à un visiteur : « Madame n'est pas là » veut faire entendre poliment que Madame ne peut pas recevoir. De même le confesseur qui, interrogé sur un secret de confession, répond : « Je ne sais pas, » veut faire entendre qu'il ne connaît pas le fait sur lequel on l'interroge par un moyen lui permettant de répondre. Chacun connaît le sens de ces réponses et personne ne s'y laisse prendre.

—

Q. 274. — *Qu'est-ce que le faux témoignage ?*

R. — *Le faux témoignage est un mensonge que l'on commet devant un tribunal en qualité de témoin.*

Ce mensonge peut nuire à l'accusé, si le témoin le charge ; ou au contraire lui être utile, si le témoin ment en sa faveur. Dans les deux cas, il nuit à la justice en l'empêchant de connaître exactement la vérité et de rendre un arrêt équitable. Il peut avoir des conséquences très graves pour l'accusé et pour la société.

Le faux témoignage s'accompagne du parjure, puisqu'on demande au témoin de jurer qu'il dira la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

—

Q. 275. — *Qu'est-ce que la calomnie ?*

R. — *La calomnie est le mensonge qui consiste à accuser le prochain de défauts qu'il n'a pas ou de fautes qu'il n'a pas commises.*

La calomnie est un péché odieux parce qu'elle traite le prochain comme le calomniateur ne voudrait pas être traité lui-même, parce qu'elle fait du tort au prochain dans sa réputation et parfois dans ses biens et parce qu'elle est difficilement réparable.

La calomnie peut provenir d'une certaine légèreté d'esprit et de parole, de la jalousie, de la haine, de l'esprit de vengeance.

Il y a une manière indirecte de calomnier : c'est de taire les qualités ou les bonnes actions de quelqu'un, lorsqu'on sait que ce silence lui sera préjudiciable.

Il faut toujours s'interdire la calomnie ; mais il faut aussi ne pas croire trop facilement au mal qui nous est rapporté au sujet du prochain. En admettant que le fait rapporté soit exact (ce qui peut ne pas être sûr), il faut, jusqu'à preuve du contraire, excuser le prétendu coupable en raison de son ignorance ou de sa bonne intention possible. Car c'est encore une façon de calomnier qu'accuser quelqu'un d'un acte répréhensible qu'il a réellement commis, mais en lui attribuant une mauvaise intention qu'il n'a pas eue.

—

Q. 276. — *Qu'est-ce que la médisance?*

R. — *La médisance est le péché qui consiste à faire connaître sans nécessité les fautes ou les défauts du prochain.*

La médisance suppose trois conditions :

1° Que l'on révèle ce qui est vrai. Si la faute ou le défaut que l'on dénonce n'est pas considéré comme vrai pour celui qui parle, il n'y a pas médisance, mais calomnie.

2° Que l'on révèle ce qui est secret. La malice de la médisance consiste à nuire au prochain en divulguant des fautes ou des défauts qui, en salissant sa réputation, lui feront perdre la considération à laquelle il a droit, retarderont ou empêcheront son avancement, le feront congédier par ses patrons, etc. Si les fautes ou les défauts en question sont déjà connus, le tort n'existe plus.

3° Que l'on révèle des fautes ou des défauts sans raisons légitimes. Le prochain a le droit de garder secret tout ce qui peut nuire à sa réputation ou à ses intérêts. Cependant ce droit n'est pas absolu. Il disparaît si des intérêts supérieurs ou tout au moins équivalents sont en jeu. L'autorité a, dans certains cas, le droit d'être renseignée sur les fautes ou les défauts de ceux qui sont soumis à sa juridiction. C'est le cas des juges qui doivent connaître exactement les antécédents de l'accusé pour être renseignés sur sa culpabilité et être à même de rendre un arrêt équitable ; c'est le cas des supérieurs qui doivent être renseignés sur les défauts et les fautes qui pourraient nuire au bien de la société qu'ils dirigent. C'est aussi le cas du

patron qui a le droit de ne pas être trompé par son ouvrier ou son employé.

Nous avons dit : « dans certains cas, » pour exclure les rapports visant des fautes de fragilité de légère importance, comme il peut arriver au grand nombre d'en commettre. Ainsi un enfant ne doit pas accuser auprès de ses maîtres un camarade qui a bavardé ou commis une légère désobéissance. Il devrait, au contraire, dénoncer celui qui, par des paroles ou des actes contraires à la morale, corromprait les autres enfants.

—

Q. 277. — *A quoi sont obligés ceux qui ont nui au prochain par leurs paroles ?*

R. — *Ceux qui ont nui au prochain par leurs paroles sont obligés de réparer, autant qu'ils le peuvent, le tort qu'ils lui ont causé.*

Toute espèce de tort causé au prochain par une des fautes que nous venons d'expliquer doit être réparé.

Examinons d'abord le cas de la calomnie. Si celle-ci provient d'une erreur, rien n'est plus facile. Il suffit de dire que l'on s'est trompé. Lorsqu'il y a eu calomnie véritable, c'est-à-dire mensonge au détriment du prochain, l'obligation de réparer est encore plus rigoureuse, dût-on passer soi-même pour menteur et calomniateur : il ne serait pas juste, en effet, de laisser peser sur un innocent une accusation capable de ruiner sa réputation, sous prétexte de conserver celle dont on s'est rendu indigne.

Dans le cas de médisance, la rétractation est impossible, puisqu'elle obligerait à mentir. Il faut alors essayer de compenser le dommage causé en s'efforçant par des éloges vrais de faire oublier le mal que l'on a dit et disparaître la mauvaise impression que la médisance a pu produire.

La réparation doit se faire le plus promptement possible et intégralement. Il arrive malheureusement que la calomnie ou la médisance s'est propagée si rapidement que la réparation intégrale devient très difficile, sinon impossible. Il faudrait, en effet, intervenir auprès de toutes les personnes qui ont eu connaissance de la calomnie ou de la médisance. Mais comment les connaître et les atteindre toutes ? Même en admettant qu'on le puisse, il est à craindre que du mal causé il reste toujours quelque chose, car le mal fait souvent plus d'impression que le bien et son souvenir demeure plus profondément gravé dans les mémoires. Si la calomnie ou la médisance avait entraîné un grave préjudice pécuniaire, on pourrait être, dans certains cas, obligé de réparer le préjudice. Il faudrait alors consulter le confesseur et s'en tenir à sa décision.

Celui qui, par un faux témoignage, aurait été cause d'une notable aggravation de peine pour l'accusé, ne pourrait réparer sa faute qu'en se dénonçant comme faux témoin auprès de la justice, quelles que puissent être les conséquences de cette démarche.

—

Q. 278. — *Qu'est-ce que le jugement téméraire ?*

R. — *Le jugement téméraire est le péché qui consiste à penser mal du prochain sans preuve suffisante.*

Personne ne doit juger mal de son prochain sans preuve suffisante, car la charité ne pense point le mal. Il faut donc ne pas accepter trop facilement certaines preuves comme suffisantes, d'abord parce qu'il est facile de se tromper sur les faits eux-mêmes, surtout si l'on a été renseigné par une personne peu digne de foi, qui a l'habitude d'exagérer, qui a pu se tromper ou être elle-même mal renseignée. Il est encore plus facile de se tromper sur les intentions qui souvent nous échappent. Le mieux est donc de pencher du côté de l'indulgence jusqu'à preuve certaine de la faute. Il faut surtout se défier des jugements que l'on serait amené à porter sur une personne antipathique, envers laquelle on nourrit quelque sentiment de jalousie ou de rancune.

Les jugements téméraires peuvent conduire facilement à la calomnie et à l'injustice sous des formes diverses. Il faut donc les combattre dès qu'on en a conscience et les rétracter, si on leur a déjà donné son consentement.

— Il faut ajouter un mot sur la violation des secrets, qui constitue également un abus de la vérité.

1° Il est défendu de surprendre frauduleusement ou d'extorquer les secrets. Défendu par conséquent de décacheter et de lire les lettres destinées à autrui (exception faite pour ceux qui ont un droit et un devoir de surveillance : parents et supérieurs pour les enfants), d'essayer de surprendre une conversation que l'on sait porter sur des questions destinées à rester secrètes, de fouiller dans les papiers d'autrui pour en prendre connaissance, de se faire livrer un secret par pression, menaces ou violences, de chercher à entendre la confession d'autrui ou de la lire, si elle a été écrite.

2° Il est défendu de divulguer un secret dont on est dépositaire soit d'une manière légitime, soit d'une manière illégitime. Aux secrets confiés se rattachent ceux dont on a eu connaissance par sa profession : médecins, avocats, hommes d'affaires, etc. Ces secrets ne peuvent être divulgués sans raison légitime, c'est-à-dire sans que des intérêts supérieurs ou au moins équivalents soient en cause. Si quelque dommage a pu résulter de la divulgation d'un secret, on est tenu de le réparer dans la mesure du possible.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 11 julii 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

LE CHAUFFAGE AUX HUILES LOURDES

Pour tous les Etablissements Religieux — qu'il s'agisse des édifices consacrés au Culte ou des immeubles des Œuvres, Patronages, Institutions, Communautés, Hôpitaux — la question du chauffage revêt une importance particulière. Elle correspond en effet à une nécessité inévitable, qui entraîne des obligations souvent incompatibles avec la vie intérieure et la règle des Etablissements.

Problème de main d'œuvre, déjà difficile pour une église, une chapelle, parfois insoluble pour une institution, une communauté. Problème d'hygiène et de confort, quand l'établissement est habité par des malades, des persones âgées. Problème de propreté, et plus encore d'économie.

Or il existe un mode perfectionné de chauffage, qui résout toutes ces difficultés. Ses avantages n'ont pas échappé aux autorités religieuses; des Cathédrales, des Evêchés, de nombreuses Communautés l'utilisent déjà à leur entière satisfaction : c'est le chauffage au mazout, qui possède des qualités incomparables de propreté, de sécurité, de confort, de souplesse, et d'économie.

Il s'agit moins en réalité d'un nouveau mode de chauffage que de l'utilisation d'un nouveau combustible : les huiles lourdes ou mazouts, combustible liquide. En fait, à de très rares exceptions près, toute installation existante peut être équipée aux huiles lourdes sans modifications notables. Il faut seulement prévoir un appareil spécial, le brûleur à mazout avec sa réserve de combustible qui, sous la forme commode et propre d'un réservoir étanche, remplacera l'ancienne soute à charbon.

Les calorifères, les chaudières de chauffage central, les chaudières de service d'eau chaude ou de buanderies, les fourneaux de cuisine peuvent être chauffés aux huiles lourdes avec les meilleurs résultats.

Les avantages du mazout découlent de sa nature même, combustible liquide, à manutention, distribution et contrôle faciles.

PROPRETÉ. — Le Mazout est livré le plus souvent par des camions-citernes qu'on raccorde par des flexibles au réservoir de l'installation : approvisionnement rapide, d'une propreté absolue. En outre, personne ne pénètre dans les sous-sols, toutes les manœuvres se font à l'extérieur.

Du réservoir, l'huile lourde arrive aux calorifères, aux chaudières, aux fourneaux par des canalisations étanches; l'huile brûle sans laisser de résidus : plus de cendres, plus de scories.

On peut donc garder les sous-sols, les chaufferies, les cuisines dans un état de propreté jusque-là inconnu.

Comme le stockage d'huile demande deux fois moins de place que la réserve de charbon, pour une même durée de chauffage, on peut récupérer dans les sous-sols un emplacement souvent précieux, dont on fera sans difficulté une cave ou même un séchoir : commodité intéressante pour une communauté, un hôpital.

SOUPLESSE. — La combustion du mazout est immédiate, instantanée : plus de mise en route longue et pénible; dès l'allumage des brûleurs, on peut atteindre la pleine marche; dès leur arrêt, l'extinction est complète. Bien plus, on peut régler le débit de mazout à volonté.

Pour le chauffage des fourneaux de cuisine, la manœuvre des vannes de réglage des brûleurs permettra de passer instantanément d'une grande flamme à une petite flamme, ou inversement.

Pour les calorifères, on conçoit que la montée en température sera plus rapide, la production d'air chaud plus abondante. On pourra gagner un temps appréciable sur le délai nécessaire pour élever la température d'une nef.

Dans le cas d'un chauffage central par circulation d'eau ou de vapeur, on pourra utiliser à l'extrême toute la souplesse du chauffage au mazout : car les brûleurs de chauffage central se prêtent admirablement au réglage automatique et à la marche intermittente.

Le réglage automatique permettra de maintenir à une valeur constante la température ou la pression du fluide chauffant; on pourra même commander la marche des chaudières par un appareil sensible à la température d'une pièce témoin : on aura donc la certitude de maintenir les salles d'une communauté, d'un hôpital, à une température constante, à n'importe quelle heure de la journée, quelle que soit la rigueur des froids.

Au printemps, à l'automne, la facilité d'allumage et d'extinction des brûleurs permettra de n'utiliser le chauffage que pendant le temps strictement nécessaire : quelques heures le matin et le soir. Dans les régions à climat doux, les chaudières ne seront mises en route que lorsque la température l'exigera et au besoin on pourra les arrêter quelques instants après.

SUPPRESSION DE MAIN-D'ŒUVRE. — Il est facile de concevoir une installation de chauffage à mazout de telle façon qu'on puisse en toute sécurité l'abandonner complètement à elle-même. Cette commodité est à retenir pour les Etablissements qui ne possèdent pas le personnel nécessaire à la conduite des chaudières, ou qui veulent se décharger du souci de recruter, de surveiller la main-d'œuvre de chauffage.

Pour les fourneaux de cuisine, il n'y aura plus ni charbon à transporter, ni mâchefers à enlever.

ECONOMIE. — Si l'on ajoute que la combustion des huiles lourdes est toujours complète, que le brûleur permet de doser exactement et à chaque instant l'air de combustion, que l'on ne chauffe que pendant le temps strictement nécessaire, on comprend pourquoi dans la pratique une tonne de mazout peut remplacer 1,8 à 2 tonnes d'anthracite de bonne qualité.

Un chauffage central au mazout permet d'économiser 15 à 25 °/. de la dépense de charbon. On peut même citer certains cas particuliers beaucoup plus favorables.

Pour les calorifères, pour les fourneaux de cuisine, l'utilisation du mazout permet également de réaliser des économies sensibles.

L'intérêt du chauffage aux huiles lourdes est donc indéniable. C'est pourquoi la Société des Pétroles Jupiter, 42, rue Washington, à Paris, tient à signaler qu'elle met les Ingénieurs de son Service Technique Huiles Combustibles, gracieusement et sans engagement, à la disposition de toutes les personnes qui voudront bien la consulter.

POUR LE CHAUFFAGE
DES CHAUDIÈRES
DES CALORIFÈRES
DES FOURNEAUX DE CUISINE

LES MAZOUTS
SHELL

PROPRETÉ
CONFORT
SOUPLESSE
ECONOMIE

Consultez la Société Anonyme des PÉTROLES JUPITER, 42, rue Washington — PARIS 8e
Capital : 525 Millions de Francs
qui donnera gracieusement et sans engagement tous les renseignements nécessaires.

recommandons vivement son opuscule. Et même en ville et dans nos pensionnats, ces pages claires et simples ne seront-elles pas plus efficaces que bien d'autres plus savantes et d'un langage moins accessible à la masse ?

Ordo divini Officii recitandi Sacrique peragendi *juxta kalendarium Ecclesiæ universalis pro anno Domini 1935.* — **Edition des** *Ephemerides Liturgicæ*, **21, via Pompeo Magno, Rome : 2 lires 10 ; — édition M. d'Auria, Naples : 2 lires 20 (réductions par quantités).**

Le titre seul de ces deux brochures suffit à en faire connaître le contenu. Disons seulement qu'elles ont été rédigées avec soin par des liturgistes particulièrement compétents. On trouvera donc en elles des guides sûrs pour la rédaction des *Ordo* diocésains.

REYNÈS-MONLAUR. — **Lumière pour lumière. — In-12 de 228 p., 10 f. — Paris, Plon.**

Roman ? Non, histoire vraie. Ils étaient deux jeunes prêtres, Jean de la Hercerie et Jacques Le Guen, le premier issu de souche aristocratique, le second très plébéien... C'est l'histoire des deux qui nous est contée, c'est surtout l'histoire de Le Guen, vicaire dans une banlieue communiste... Et voici comment l'histoire finit : un jour, un communiste sans religion, mais que Le Guen avait entouré de soins et de tendresse, se mourait. Cet homme l'aimait bien, mais les préjugés plus forts et les camarades le retenaient. Il refusa de revenir à Dieu, de prononcer même une parole de repentir. Tout espoir du côté de la terre semblait perdu... Le prêtre revint à l'église, cherchant ce qu'il pourrait offrir à Dieu d'assez grand pour triompher de la volonté irréductible. Et il lui sembla que pire que la mort, plus douloureuse que la mort, était la torture de n'y *voir* plus jamais. Il s'agenouilla ; un témoin qui priait dans l'église obscure l'entendit murmurer... « Eh bien ! Seigneur, lumière pour lumière ! Prenez mes yeux et éclairez-le ! »

Le prêtre a 24 ans ; il est aveugle pour toujours. Le soir même, le communiste le fit appeler et mourut la main dans sa main.

Sainte Elisabeth de Hongrie, par Julien CADIZ. — **In-8 illustré de 80 p., 2 f. 50. — Les Editions du Clocher, 39-43, rue de Constantine, à Toulouse.**

Peu de destinées comparables à cette jeune princesse magyare, duchesse de Thuringe à 14 ans, mère à 16 ans, veuve à 20 ans, chassée du trône avec ses quatre enfants et achevant de gravir les cimes héroïques de la sainteté en se vouant aux tâches d'une sœur de charité, pour mourir à 24 ans !

Au XIIIe siècle, Elisabeth a connu l'enthousiaste popularité posthume de Thérèse de l'Enfant-Jésus. M. Cadiz a le rare mérite d'avoir su faire revivre pour la jeunesse, dans un récit passionnant et touchant, la splendide figure de la chère Sainte.

Marguerite BAUR. — **La vie chrétienne au foyer. — In-8 de 88 p., 6 f. — Avignon, Aubanel Aîné.**

Le but de ce petit livre, charmant et sans prétention, est de restaurer la vie chrétienne au foyer. Or, la vie chrétienne est une très vieille institution, qui a débuté il y a 1900 ans chez la Sainte Famille de Nazareth.

En des chapitres où sont condensées les idées essentielles, l'auteur s'efforce de ranimer l'esprit de prière, de charité, de devoir. Messagère de joie et de paix, elle prêche la concorde, le support mutuel, la bonne humeur. Elle préconise l'apostolat paroissial, la vie paroissiale étant un prolongement de la vie familiale, et donne d'excellents conseils à propos des rapports de la « paroissienne-apôtre » avec son curé.

Georges BERNANOS. — **Jeanne, relapse et sainte. — In-12 de 68 p., 5 f. — Paris, Plon.**

Sous une forme très personnelle, l'auteur reprend la question de la bonne foi des juges de Rouen en face de la sainteté de Jeanne... C'est possible, après tout, encore qu'il ne faille rien exagérer. Une seule chose importe présentement : « Désormais Jeanne est sainte, et nous la prions comme telle. Si l'on mesure à l'aune de l'expérience humaine une telle aventure, elle apparaît invraisemblable. La chance de la pauvre fille était si petite, l'affaire si obscure et les intérêts en jeu si puissants ! Mais Dieu sait venger ses saints » (p. 60-61).

Francis FINN, S. J. — **Joe chez les Sinn-feiners. Traduit de l'anglais par E. Masson. — In 8 couronne de 230 p., 7 f — Paris, Lethielleux.**

Robuste, agile, adroit, un peu insouciant, vrai type du jeune sportif américain, Joe, qu'une fredaine a contraint de quitter momentanément les Etats Unis, tombe, à peine débarqué en Irlande, en pleine insurrection des sinn feiners contre la domination anglaise. D'abord presque malgré lui, puis bientôt de toute son âme, il se range du côté des premiers, et le voilà dès lors lancé dans une série d'aventures aux péripéties les plus passionnantes. Vingt fois exposé à une mort presque certaine, il se voit chaque fois délivré du danger par des interventions mystérieuses. Les prouesses qu'il accomplit grâce à ses qualités physiques et à son courage, font bientôt de lui l'idole de toute l'Irlande insurgée ; et lui, de son côté, ce qui vaut beaucoup mieux, acquiert au contact de ce peuple si croyant une piété profonde.

Nous ne garantirions pas que certains tableaux ne sont pas poussés quelque peu au noir, ni que tout demeure dans les limites de la plus stricte vraisemblance. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que Joe, comme ses aînés Tom Playfair et Percy Winn, enthousiasmera les jeunes lecteurs qui suivront le récit de ses exploits et il exercera sur eux une bienfaisante influence.

ALMANACH POPULAIRE CATHOLIQUE

Edité par l'Imprimerie **A. CHADUC**, à **Belley** (Ain) depuis 29 ans.

L'Edition 1935 supérieurement illustrée, va paraître incessamment. Spécimen et conditions sur demande.

Par l'adjonction de pages spéciales cet Almanach devient un **Almanach Paroissial** intéressant.

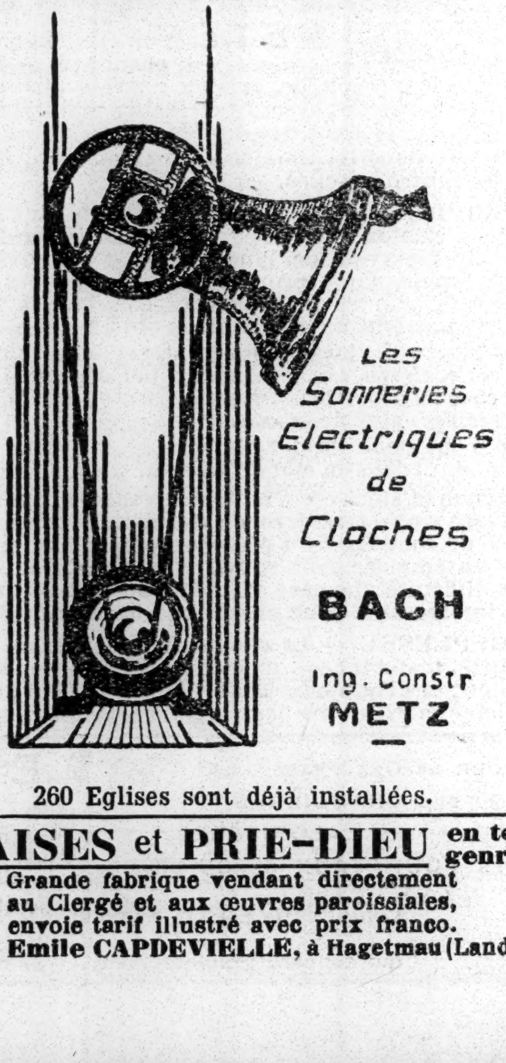

260 Eglises sont déjà installées.

CHAISES et PRIE-DIEU en tous genres.

Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.

Ecrire : **Emile CAPDEVIELLE**, à **Hagetmau** (Landes).

RESSOURCES DÉCORATIVES SANS FIN

Les ressources décoratives inépuisables de la **SILEXINE** vous permettent de parer votre demeure, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour le plus grand plaisir des yeux et de l'esprit, d'un revêtement indestructible, original et châtoyant. *LA PIERRE SUR TOUT*, la **SILEXINE**, assure la reproduction exacte de tous grains et coupes de pierre. *ENDUIT PLASTIQUE PARFAIT*, elle autorise les plus belles ornementations murales, en relief et en couleur.

Vous devez la connaître. Aussi demandez nous sans tarder la notice illustrée.

ENVOI FRANCO

ETS L. VAN MALDEREN
6, CITÉ MALESHERBES
PARIS-9e

LA PIERRE SUR TOUT
ENDUIT PLASTIQUE PARFAIT

Décors & accessoires pour
THÉATRES ARTIFICES MASQUES
DRAPEAUX GUIRLANDES **FÊTES** POSTICHES INSIGNES
ILLUMINATIONS **KERMESSES**
Etabts André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
TARIF No 1 SUR DEMANDE.

Le plus grand choix de DUPLICATEURS et fournitures pour **POLYCOPIE**
Appareils spéciaux pour Bulletins paroissiaux.
Occasions intéressantes en duplicateurs rotatifs et machines à écrire des meilleures marques.
H. HUSSON, à Blevaincourt (Vosges).

Ch. CHAMPIGNEULLE
Vitraux & Chemins de Croix d'Art

MAISON FONDÉE A METZ EN 1832
96, Rue Notre Dame des Champs
Paris. Danton, 4965

Les plus hautes récompenses
Les plus précieuses références